

Du 20 au 26 septembre 2021 - N° 4777

le Journal du Palais 1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (92^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Une affaire de famille

Le groupe Bernard Loiseau ouvre un nouveau chapitre. Baptisé Ancrage 2023, il voit la nouvelle génération s'impliquer plus que jamais dans l'aventure extraordinaire lancée par leur père, il y a plus de 45 ans. Pages 20 à 24

Le président du Medef national à Dijon

Jeudi 9 septembre, le Medef de Côte-d'Or a tenu sa dixième université d'été, avec des invités de marque comme le Pdg du groupe La Poste, Alain Ducasse ou encore le président du Medef national. Page 4

Des kits de com' pour entrepreneurs en herbe

À 26 ans, Johanne Clerget, entrepreneure dijonnaise a créé son activité de graphiste, Kyra'Com, pour aider les jeunes entrepreneurs. Page 2

5 pages d'annonces légales
Lire les pages 12 à 16

Fini le mal de dos, les vigneronns ont leur Sherpa



Les vendanges qui viennent de commencer accueillent un porte caisse novateur, fraîchement récompensé par un prix « Made In Jura » et conçu par la société MDP Team, dont le siège social est basé à Dampierre dans le Jura.

Développé en partenariat avec des vigneronns jurasiens et bourguignons, le porte caisse Sherpa répond à trois objectifs majeurs : « le confort et l'amélioration des conditions de travail : ergonomique et léger, le

porte caisse Sherpa apporte équilibre et maniabilité au porteur de raisins lors des vendanges manuelles. L'amélioration logistique sur le terrain et la préservation du raisin transporté. Enfin, il réduit l'impact écologique

avec l'intégration de sarmants de vigne recyclés lors de l'injection des composants », développe Hervé Talussot, directeur technique chez MDP Team.

Page 3

Le Grand Chalonn lutte contre l'« illectronisme »

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national « Recrutement de conseillers numériques France Services », lancé par le gouvernement dans le cadre du plan France relance, mercredi 8 septembre, le Grand Chalonn et la Banque des Territoires ont signé une convention de subvention relative au recrutement de six conseillers numériques France

Services pour lutter contre les fractures numériques sur le territoire. Dès le début de l'année prochaine, les conseillers numériques prendront leur poste et démarreront leurs activités. Actuellement, près de 45.000 habitants du Grand Chalonn seraient, à différentes échelles, en situation d'exclusion numérique.

Page 7

« Livres en vignes » accueille plus de 100 auteurs. Page 19

VISA INGENIERIE

CONCEPTION & CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

Contrat Unique :
Conception + Construction + Livraison

PRIX GARANTI DÉLAI GARANTI CLÉ EN MAIN

03 80 66 77 17
112 route de Dijon 21600 LONGVIC

www.visa-ingenierie.com

R 28302 - 4777 - 1,50 €



LE VILLAGE BY CA
S'INSTALLE À LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN DE DIJON.

UN LIEU OÙ START-UP ET ENTREPRISES COOPÈRENT POUR INNOVER !

www.levillagebyca.com



09/2021 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 TROYES - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. VILLAGE BY CA CB - Société par actions simplifiée au capital de 500 000 € - Siège social : 18, rue Davout 21000 DIJON. Etablissement principal : 67, rue des Godrans 21000 DIJON - 833 973 001 RCS DIJON.



baromètre

Après le plongeon, le rebond

L'Insee a rehaussé début septembre sa prévision de croissance de l'économie française à 6,25 % pour 2021, contre 6 % attendu précédemment. Après la récession historique de 8 % enregistrée l'an dernier, la reprise de l'activité économique s'est nettement poursuivie en France malgré les incertitudes liées à la quatrième vague épidémique cet été et l'instauration du passe sanitaire. Si la crise économique causée par la pandémie a été sans commune mesure avec les autres récessions survenues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les chiffres du rebond économique s'annoncent eux aussi inédits. En effet, il devrait s'agir de la croissance annuelle du PIB la plus élevée jamais vue depuis la fin des Trente Glorieuses en 1973, où une hausse de 6,3 % avait été enregistrée. Il faudra néanmoins patienter encore un peu avant de retrouver le niveau de production économique d'avant la crise.

Quelle vie dans le monde d'après ?

D'après la dernière étude d'ADP, l'expert en solutions de gestion RH et paie, trois français sur cinq ont dû changer leur monde de vie à cause de la pandémie. Six français sur dix ont même dû faire des compromis entre leur travail leur famille et leur santé à cause de la crise sanitaires. Si la pandémie a marqué un tournant dans les modes de vie et de travail des salariés français, son impact est tel que trois d'entre eux sur cinq (60 %) ont changé ou prévoient de changer leur mode de vie. Un chiffre qui atteint même les 75 % chez la Génération Z (18-24 ans). Enfin, les trois quarts des salariés des secteurs des médias (85 %), de l'immobilier (75 %) et de la finance (73 %) ainsi que chez les travailleurs indépendants (70 %) manifestent eux aussi leurs envies de changement.

Vélos d'occasion et vélos volés

Avec plus de 2,6 millions de vélos vendus en France, dont 23 % d'occasion d'après une étude du Credoc, la pratique et le succès du vélo ne ralentit pas au fil des ans. Toutefois, un certain nombre des vélos vendus sont à l'origine des vélos ayant été volés à d'autres particuliers, et plus particulièrement en ville durant la saison estivale. Chaque année, 400.000 vélos sont volés en France. Plus de trois français sur dix (37 %) se sont déjà fait voler un vélo. Si 54 % ont déclaré le vol de leur vélo à la police, 94 % n'ont jamais retrouvé leur vélo volé. Alors que neuf français sur dix ne connaissent pas réellement la provenance du vélo qu'ils viennent d'acheter d'occasion, 88 % ne savent pas identifier un vélo volé et 79 % ne connaissent pas les risques et sanctions encourues lors de l'achat d'un vélo volé.

À 26 ans, la jeune entrepreneure dijonnaise Johanne Clerget a créé son activité de graphiste, Kyra'Com, pour aider les jeunes entrepreneurs.

KYRA'COM



Johanne Clerget accompagne les jeunes entrepreneurs

Dijon Rien ne prédestinait Johanne Clerget à intégrer le secteur de la communication. Titulaire d'un baccalauréat en sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, elle s'orientait à l'origine sur le secteur de l'agriculture, en lien avec les collectivités territoriales. « Durant mes deux années de BTS à Lons-le-Sauvage, j'ai découvert la communication à travers les cours de marketing, explique-t-elle. *Jesuis donc repartie sur un autre BTS à mon retour sur Dijon* ». Formée sur le tard grâce à l'alternance et après avoir collaboré avec des organismes privés et publics, la jeune étudiante sort diplômée d'un bac+5 dans la communication, en pleine crise sanitaire. « *Je n'ai pas spécialement trouvé d'emploi au sortir de mes études. C'est un premier poste à mi-temps dans une entreprise dijonnaise qui m'a permis, pendant quatre mois, de mûrir mon projet de création d'entreprise.* » Accompagnée par BGE sur l'aspect adminis-

tratif, notamment, Johanne Clerget crée Kyra'Com (un clin d'œil à sa chienne qu'elle a incluse dans l'équipe) et se lance officiellement le 1er février. « *Tout s'est ensuite rapidement enchaîné puisque je travaille bien depuis le mois d'avril.* »

DES KITS DE COMMUNICATION CLÉS EN MAIN

Graphiste et photographe dans l'âme, Johanne Clerget a choisi de se démarquer en se mettant au service des jeunes entrepreneurs : « *Mon objectif est de les aider à concevoir leurs outils de communication, de l'identité visuelle - logo, charte graphique, pour tous types de supports, qu'ils soient print ou digitaux - à la présence en ligne, avec la conception de site internet, d'une simple page au e-commerce, et la réalisation de photographies pour mettre en avant leurs produits, leurs services et leurs équipes* ». À l'écoute des besoins de ses clients, Johanne Clerget a opté, pour

18 mois d'activité, pour un accompagnement clés en main à travers des kits de communication. « *Je pars du principe que ce sont des personnes qui n'ont pas forcément les connaissances en termes d'outils de communication. C'est pour cela que je leur propose des kits de communication clés en main pour qu'ils n'aient pas à se prendre la tête sur leur communication* », confie-t-elle. En toute transparence, Johanne Clerget a choisi d'afficher l'ensemble de ses tarifs en ligne, que ce soit pour les kits de communication à destination des créateurs ou pour toutes les prestations qu'elle propose. « *Je sais que lorsqu'on débute, on n'a pas spécialement de budget. Au moins, s'ils trouvent que c'est trop cher, ils ne perdront pas de temps à me contacter et s'ils souhaitent plus de renseignements, ils ont déjà une base tarifaire sur laquelle travailler.* »

ANTONIN TABARD

♦ kyracom.fr

Ils bougent.



ANDRÉ ACCARY PREND DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS AU SEIN DE L'ADF. Lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Assemblée des départements de France (ADF) mercredi 8 septembre à Paris, André Accary a accepté de nouvelles responsabilités au niveau national. Le président du département de Saône-et-Loire intègre dorénavant le bureau de l'ADF, il présidera la commission « sapeurs-pompier ». Une nouvelle mission qui s'inscrit pleinement dans l'actualité avec la proposition de loi Matras adoptée par le Parlement en première lecture en juin dernier. Actuellement examinée par le Sénat, la PPL vise à consolider le modèle français de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompier. La sécurité des pompiers, leurs conditions de travail et plus globalement leur avenir seront autant de sujets sur lesquels travaillera le André Accary ; des sujets qu'il connaît bien en tant que président du Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire (SDIS 71). André Accary restera par ailleurs membre de la commission « santé » de l'ADF, une thématique dans laquelle il est pleinement investi, notamment avec le centre de santé départemental de Saône-et-Loire.

décideurs

MEURDRA Pompes Funèbres

Depuis 1952, une famille au service des familles.

UN SEUL NUMÉRO
03 80 65 21 22

Meurdra
POMPES FUNÈBRES

DEUX ADRESSES

107, Rue Jean-Jacques Rousseau 21000 Dijon

18, Rue de la Redoute 21850 Saint-Apollinaire

ENTREPRISES

Le Sherpa fait se rencontrer le monde du vin et la plasturgie

Innovation. Les vendanges qui viennent de commencer accueillent un porte caisse novateur conçu par la société MDP Team, fraîchement récompensé par un prix « Made In Jura ». Découverte.



MDP Team, entreprise spécialisée dans la plasturgie depuis 20 ans et précurseur en développement de produits plastiques écoresponsables, a mis un point d'honneur à concevoir son porte caisse Sherpa de façon écoresponsable en intégrant des sarments de vigne recyclés à la matière première. *Crédit photos : MDP Team.*



Les vendanges 2021 sont l'occasion de derniers tests en grande nature pour la société MDP Team, dont le siège social est basé à Dampierre dans le Jura, avant la mise sur le marché définitive en 2022 de leur nouveau produit : le Sherpa. Plusieurs vigneronns participeront à ces tests au cours de journées portes ouvertes.

PLASTURGISTES ET VIGNERONS EN TANDEM

Développé intégralement au sein

du bureau d'étude de MDP Team, en partenariat avec des vigneronns jurassiens et bourguignons, le porte caisse Sherpa répond à trois objectifs majeurs : « le confort et l'amélioration des conditions de travail : ergonomique et léger, le porte caisse Sherpa apporte confort, équilibre et maniabilité au porteur de raisins lors des vendanges manuelles. L'amélioration logistique sur le terrain et la préservation du raisin transporté. Enfin, il réduit l'impact écologique avec l'intégration de sarments de vigne recyclés lors de l'injection des composants »,

développe Hervé Talussot, directeur technique chez MDP Team.

UN OUTIL POUR TOUS LES FRUITS DÉLICATS

« Grâce à sa conception innovante et brevetée, le porte caisse Sherpa a été conçu initialement pour le monde viticole mais d'autres perspectives de marchés sont possibles comme par exemple, le ramassage de fruits ou légumes fragiles. Son adaptabilité, son universalité et son impact sur la pénibilité au travail en font un produit attractif et facilement exportable », complète Jean-

Marc Bourgon, président de MDP Team, entreprise née de la volonté de ce dernier de reprendre deux sociétés locales, Moule design prototype (MDP, créée en 1999) et Plastmold (implantée à Chalon-sur-Saône depuis 2003), pour créer en septembre 2020, un groupe spécialisé dans l'ingénierie plastique pour l'industrie automobile.

À bord de la holding, au côté de Jean-Marc Bourgon, deux autres cadres composent la « Team » : Hervé Talussot, directeur technique et Julien Roussel, directeur commercial.

Au travers d'une démarche cohérente, ce trio ambitionne de faire de MDP Team, un groupe responsable et plus respectueux de l'environnement. La société compte aujourd'hui deux sites de production, un bureau commercial dans le nord de la France et deux en Allemagne. Elle réalise un chiffre d'affaires de 6,2 millions d'euros dont 65 % à l'export (chiffres 2019) et ambitionne d'atteindre les 7 millions d'euros d'ici à la fin de l'année.

♦ mdp.team

Patronat. Jeudi 9 septembre, le Medef de Côte-d'Or a tenu sa dixième université d'été, l'occasion pour les entrepreneurs du territoire de se retrouver et de partager cette journée avec des invités de marque comme le Pdg du groupe La Poste, Alain Ducasse ou encore le président du Medef national.

Geoffroy Roux de Bézieux se dit « confiant mais prudent »

Talant L'université d'été du Medef de Côte-d'Or a fait son retour à l'occasion de cette rentrée. Pour sa dixième édition, l'évènement qui s'est tenu jeudi 9 septembre à l'Écrin recevait, entre autres invités, les chefs étoilés Alain Ducasse et Nicolas Isnard, le Pdg du groupe La Poste Philippe Wahl, Justine Hutteau, co-fondatrice de Respire, ou encore Geoffroy Roux de Bézieux. Le président national du Mouvement des entreprises de France (Medef) a d'ailleurs partagé la scène avec David Butet, président du Medef de Côte-d'Or. L'occasion de revenir sur la crise sanitaire et d'évoquer l'économie de demain.

DE L'EFFONDREMENT À L'ÉMERGENCE

Si "Effondrement et émergence" était le thème de cette journée, le président du Medef national a affirmé sa préférence pour l'émergence, se targuant de ne pas aimer le terme "effondrement". « Ce qui est sûr, c'est que la pandémie a accéléré un certain nombre de transformations. Il y a eu des émergences, le télétravail en est un exemple manifeste. Il y a eu aussi, peut-être pas des effondrements, mais une accélération de choses qui ont



Président du plus grand mouvement des entreprises de France, Geoffroy Roux de Bézieux a accepté l'invitation du président du Medef de Côte-d'Or.

disparu, ou sont en train de changer. Ce n'est pas toujours agréable le changement... pour autant, on vit dans un monde imprévisible et il faut se préparer à l'imprévisible », développe-t-il. Interrogé sur les leçons à tirer de ces 18 derniers mois, Geoffroy Roux de Bézieux rétorque que cette crise a remis en cause tout le monde des économistes : « On l'a décrypté au départ comme une crise économique normale. Sauf qu'en février 2020, nous avons une économie qui se portait bien avec des prévisions de croissance supérieures à celles de l'Allemagne, et nous avons brusquement mis une cloche sur l'économie. » Ce dernier évoque

même une double résilience : celle de l'administration « qui a su agir en un temps record » montrant que « c'est possible ! », « mais aussi une formidable résilience des entreprises qui ont su s'adapter à tout ». Le président du Medef national a d'ailleurs profité de la présence de députés dans la salle pour lancer : « si on arrive à être aussi rapide et efficace en temps de pandémie, on devrait pouvoir aller un peu plus vite en temps normal ».

RECORD D'APPRENTISSAGE

S'il reconnaît que « le système d'aides mis en place a couvert les retraités, les fonctionnaires et l'essentiel des salariés du privé », Geoffroy Roux

de Bézieux attire l'attention sur les indépendants et les jeunes, avec un bémol, celui de l'explosion de l'apprentissage : « Ça fait plus de 20 ans qu'on dit qu'on va faire une grande campagne de l'apprentissage. Tous s'y sont frottés et le chiffre stagnait entre 300.000 et 400.000 apprentis depuis 20 ans. Et là, 526.000 contrats d'apprentissage ont été signés en pleine crise sanitaire ! ». Alors que la crise sanitaire a apporté son lot de transformations, que ce soit dans le travail ou au sujet du développement durable, David Butet a ouvert cette dixième édition en confiant que « l'ambiance est bonne et l'activité est là. Si le chômage oscille entre 7 et 8 % en France, il est plus proche des 6 % en Côte-d'Or, ce qui signifie que nous sommes dans le plein emploi mais ce qui pose aussi d'énormes problèmes de recrutements. Il y a plein de sujets, comme la mobilité géographique ou encore la concorde des compétences, sans même parler du sens ! Sur la Côte-d'Or, c'est 41.040 personnes qui sont employables demain ».

ANTONIN TABARD

◆ Pour revivre l'édition 2021 de l'université d'été du Medef de Côte-d'Or : 2021.uemedef.com

Le pouvoir des mots dans la gouvernance

EN COLLABORATION AVEC OLIVIER BERNARD, CONSEIL EN SÉMANTIQUE RELATIONNELLE ET PROFESSIONNELLE.



L'entreprise apprenante : mythe ou réalité ?

Les ouvrages de management nous rebattent les oreilles avec le terme très tendance « d'entreprise apprenante », c'est une réalité pour certaines mais parfois un abus de langage si on confond « apprendre » et « enseigner ». Il faut appliquer à notre langue française la différence linguistique ancrée dans l'anglo-américain entre « to learn » et « to teach ».

L'apprenant (employé, stagiaire, collaborateur) se situe dans le « to learn » comme récepteur et reçoit les contenus et méthodes qu'il aura à utiliser, par contre l'enseignant (collègue, manager, chef d'équipe, cadre, conseil, tuteur) se situe dans le « to teach », espace de transmission de savoirs, de savoir-faire et d'intelligence émotionnelle, il est émetteur et doit considérer son rôle moins comme un apport de connaissances actualisées que comme un apport méthodologique permettant à l'autre d'adapter les changements de contenus. Les deux termes « apprendre » et « enseigner » sont liés dans une dynamique dialectique profonde d'échanges... Ce phénomène d'enrichissement mutuel renvoie à une réflexion du philosophe Paul Ricoeur qui en 1971 écrivait dans la revue Esprit : « En contribuant à la réalisation partielle du projet de l'enseigné, l'enseignant continue d'apprendre, il est véritablement enseigné par ses élèves et ainsi reçoit d'eux autorisation de continuer sa démarche de savoir ». On peut paraphraser cette citation en l'appliquant mutatis mutandis aux rapports managériaux entre cadres et salariés « En contribuant à la réalisation partielle du projet de ses collaborateurs, le manager continue d'apprendre, il est véritablement enrichi par son équipe et reçoit d'elle, autorisation de continuer sa démarche de savoirs ».

Ceci demande cependant de répondre positivement à la question essentielle « Apprendre peut-il s'apprendre ? » et déterminer ce qui relève de l'inné ou de l'acquis.

L'expérience prouve qu'on retient surtout ce qu'on possède... Les méthodes de « Remédiations cognitives » : Programme d'Enrichissement Instrumental de R. Feurstein, Construction Autonome des Savoirs de Gabrielle Di Lorenzo, ou Ateliers de Raisonnement Logique d'Higelé) ont permis dans les années 80 d'approcher la notion de « Apprendre à penser » (titre d'un ouvrage de Rosine Debray en 1989) et reviennent à la mode tant l'interrogation est fondamentale.

Ainsi et pour terminer, « l'entreprise apprenante » doit quitter le rôle de simple enseignant pour accepter de rester méthodologue et réaliser que les acquis ne sont pas unilatéraux mais proviennent d'une synergie entre un « vouloir enseigner » et un « vouloir apprendre ».

En image



Dijon Grâce au don de l'association Demain sans mucoviscidose, le Centre de ressources et de compétences de la mucoviscidose (CRCM) du CHU Dijon Bourgogne s'est équipé en juillet dernier d'un appareil

Simeox, permettant de drainer les mucus et de favoriser l'expectoration pour empêcher l'installation de foyers infectieux. Une remise officielle de chèque a eu lieu mardi 14 septembre, en présence des équipes du professeur Frédéric Huet, chef du service de

pédiatrie, des membres de l'association et d'un représentant de la direction générale. Au total, 6.450 euros ont été récoltés grâce à un appel aux dons, lancé au cours de deux marches solidaires sur les chemins de Compostelle. Pour compléter leur collecte et per-

mettre l'acquisition de ce nouvel appareil, elles ont obtenu une subvention de 2.000 euros auprès de la région. Une troisième marche est programmée pour financer des séances de yoga pour les enfants malades suivis au CRCM de Besançon.

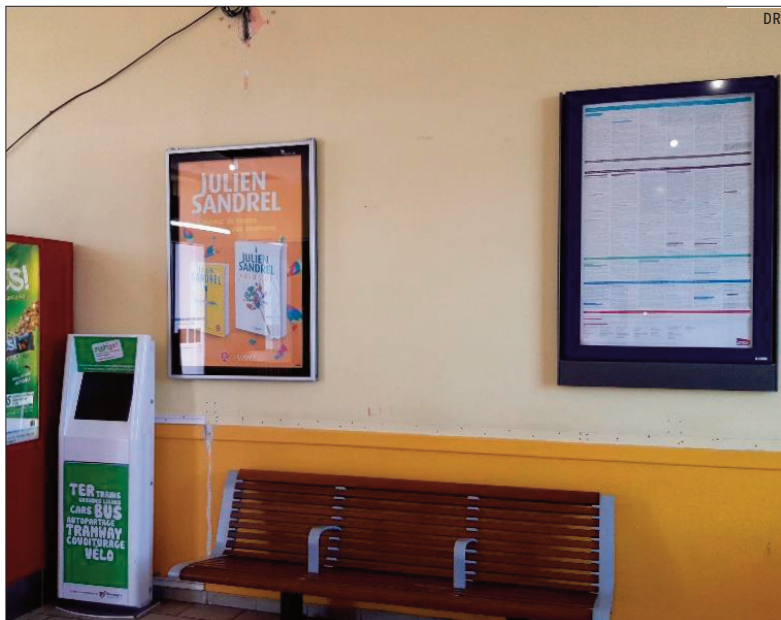
Transport. Après deux ans de travaux la gare de Montchanin offre aujourd'hui à ses clients un éventail d'installations et de services

La gare de Montchanin en Saône-et-Loire fait peau neuve

Dijon Les travaux menés par la Région BFC et SNCF Gares et Connexions à la gare de Montchanin en Saône-et-Loire visent à améliorer la qualité d'accueil des voyageurs qui fréquentent chaque année cette gare. Aujourd'hui le site se présente comme plus adapté, plus moderne et plus fonctionnel. Pour fluidifier les déplacements des usagers et renforcer leur sécurité, un effort particulier a été réalisé sur la signalétique, le dispositif d'information clients et la mise en conformité de l'éclairage sur la globalité des espaces intérieurs et extérieurs.

DE NOUVEAUX SERVICES

L'espace d'attente a été repensé et modernisé avec du mobilier assis-debout entièrement renouvelé et équipé de prises USB et de secteurs pour permettre aux voyageurs de rester connectés en attendant leur train. La façade et le guichet



Exemple avant / après des travaux menés à la gare de Montchanin par la région BFC et SNCF Gare et Connexions.

bénéficient d'un nouvel affichage plus attractif. De même, côté déplacements, des bandes de guidages et une sonorisation ont été mises en place pour faciliter l'accès à l'information. Les

sanitaires ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite et équipés d'une table à langer. A l'extérieur, des places moto, un dépose-minute et un espace taxi ont été créés et un

écran multimodal positionné sur la façade de la gare simplifie les flux et l'accès à l'information.

VIDÉO PROTECTION

D'ici novembre, neuf camé-

ras vont être mises en service dans le cadre du développement du système de vidéo protection pour contribuer à la sûreté dans la gare, qui compte 79.000 voyageurs

annuels, pour un montant de 110.000 euros (financé à 100 % par la région BFC). Le montant total de ces travaux de modernisation s'élève à 402.684 euros.

Entreprendre est toujours une belle entreprise

Pour votre flotte sollicitez notre expertise !

RIEN NE DEVRAIT ARRÊTER UN ENTREPRENEUR

Comme vous, nous sommes entrepreneurs pour agir à vos côtés !

Vos Agents généraux à Dijon.



Nathalie & Philippe RIGAL
10, Avenue Foch
03 80 50 15 15
dijon-ouest@gan.fr



Damien HEIMBACH
40 bis, Avenue Victor Hugo
03 80 69 14 83
dijon-monge@gan.fr



Denis JEANNERET & Jean-Marc LENZWA
164, rue d'Auxonne
03 80 30 78 88
dijon-liberte@gan.fr



Patrice FAYET
4, Place Barbe
03 80 66 23 44
dijon-vauban@gan.fr



Gan Assurances - S.A. au capital de 193 107 400 € - RCS Paris 542 063 797 - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances. Nathalie et Philippe Rigal, Damien Heimbach, Denis Jeanneret et Jean-Marc Lenzwa, Patrice Fayet ; Agents généraux immatriculés à l'Orias sous les numéros respectifs : 08 046 408, 07 034 753, 20 008 146, 07 014 755, 07 015 428, 17 000 154 - www.orias.fr - Photo : stock.adobe.com

PUBLI-RÉDACTIONNEL

» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.



« En Bourgogne-Franche-Comté, Harmonie Mutuelle accompagne 5 500 entreprises dans leur réussite, dans la préservation de l'emploi sur les territoires, ainsi que dans la protection et la valorisation de leur potentiel humain. Pour cela, Harmonie Mutuelle s'engage concrètement et activement sur le terrain : partenariats avec les principaux acteurs de la vie économique du territoire (CCI, CMA, CPME, Medef...), événements autour de la QVT avec et pour les dirigeants d'entreprise, actions prévention en entreprise... »
Olivier Chevrier,
Directeur Région Bourgogne-Franche-Comté,
Harmonie Mutuelle.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, sereins est une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier cœur d'Harmonie Mutuelle, permet ainsi aux salariés et à leur famille de

ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale et économique. Entrepreneur du mieux vivre, résolument engagé

pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail. Construire la société de

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.

demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.



Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Crédit photo : Getty Images

COLLECTIVITÉS

Le Grand Chalons lutte contre les fractures numériques

Numérique. Mercredi 8 septembre, le Grand Chalons et la Banque des Territoires ont signé une convention de subvention relative au recrutement de six conseillers numériques France Services pour lutter contre les fractures numériques sur le territoire.



Mercredi 8 septembre, Sébastien Martin, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalons, et Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne Franche-Comté de la Banque des Territoires, ont signé la convention de subvention relative au recrutement de six conseillers numériques France Services. Devant entrer en formation dès l'automne prochain, les conseillers numériques proposeront ateliers et permanences sur tout le territoire de l'agglomération, avec un double objectif : accompagner et sensibiliser les habitants éloignés du numérique aux outils et usages digitaux, et faciliter la mise en réseau des acteurs locaux de l'inclusion numérique.

Lors du premier confinement, les élus du Grand Chalons et de ses communes ont constaté les difficultés rencontrées par des habitants de différents profils pour accéder en ligne à certains services publics dont les accueils physiques avaient fermé. « Ce constat était partagé tant par les élus des communes urbaines, que périurbaines et rurales de l'agglomération », souligne Sébastien Martin. Nous avons donc décidé d'élaborer, en lien étroit avec nos communes membres, une stratégie d'inclusion numérique très ambitieuse, prévoyant des actions sur tout le territoire de l'agglomération pour identifier et accompagner l'ensemble des grand-chalonnais en situation d'exclusion numérique ». Le Grand Chalons a ainsi répondu à l'appel à manifestation d'intérêt national "Recrutement de conseillers numériques France Services", lancé par le gouvernement dans le cadre du plan France relance. L'agglomération a été retenue pour accueillir six conseillers numériques pour une période de deux ans.

Pour rappel, le dispositif "conseiller numérique France Services" vise au déploiement d'ici le 1er juin 2022 de 4.000 personnes sur l'ensemble du territoire. Le dispositif est doté d'une enveloppe totale de 200 millions d'euros.

SIX CONSEILLERS ACTIFS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Dès le début de l'année prochaine, les conseillers numériques prendront leur poste et démarreront leurs activités (après avoir suivi une formation obligatoire adaptée à la maîtrise des connaissances en matière de médiation numérique). Au sein des espaces ressources gérés par l'agglomération,



Olivier Tainturier, sous-préfet de Chalons-sur-Saône, Sébastien Martin, président du Grand Chalons, et Mathieu Aufauvre, directeur régional de la Banque des Territoires en Bourgogne Franche-Comté, ont signé la convention de subvention relative au recrutement de six conseillers numériques France Services, en leur présence.

ses communes et ses partenaires associatifs et institutionnels (mairies, espaces publics numériques, maisons France services, maisons de quartier, etc.), les conseillers numériques assureront ateliers collectifs et permanences pour initier et sensibiliser les habitants aux outils et usages du numérique (envoi et rédaction de mail, réalisation de visio-conférences, déclaration de revenus, démarches auprès de la Caf ou d'autres organismes, inscription Parcoursup, bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles, droit à l'image, cyberharcèlement...).

Actuellement, près de 45.000 habitants du Grand Chalons seraient, à différentes échelles, en situation d'exclusion numérique. « La maîtrise des outils digitaux est essentielle pour permettre à nos concitoyens de saisir les opportunités de la révolution numérique. Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, renforcer l'autonomie des

seniors, permettre à tous les grand-chalonnais d'accéder plus facilement aux services publics du quotidien en matière de mobilité, de santé, de culture et de loisirs : tel est l'objectif de notre stratégie d'inclusion numérique, dont les conseillers numériques sont appelés à être des acteurs essentiels sur le terrain », souligne Sébastien Martin. À terme, le développement d'un "parcours numérique" adapté aux personnes accompagnées, évolutif et multipartenarial est l'objectif visé. Pour ce faire, 330.000 euros seront consacrés à la formation, au déploiement et au financement des actions des conseillers numériques, d'octobre 2021 à novembre 2023. Le projet est financé à hauteur de 300.000 euros par l'État, et à hauteur de 30.000 euros par le Grand Chalons. L'agglomération prend notamment en charge l'équipement des conseillers numériques (valises de tablettes et de netbooks nécessaires aux actions d'insertion par exemple) et leurs frais de déplacements. La Banque des Terri-

toires appuie l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans la mise en œuvre du dispositif "Conseiller numérique France Services", dans la lignée de sa mobilisation en faveur de l'inclusion numérique aux côtés de l'État. Dans ce cadre, elle anime et opère le dispositif de formation des conseillers ; assure le suivi, l'animation et l'outillage numérique du réseau des conseillers ; et verse, pour le compte de l'État, les subventions aux structures accueillant les conseillers. « Tous les Français doivent pouvoir se sentir à l'aise avec le numérique qui est un canal de communication et d'échange quasiment indispensable. La Banque des Territoires est une nouvelle fois au rendez-vous de la lutte contre la fracture territoriale, numérique et sociale ; et pleinement engagée afin de rendre autonomes les usagers, sans faire à leur place », rappelle Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne Franche-Comté de la Banque des Territoires.

En lien avec le cabinet spécialisé We Tech Care, le Grand Chalons a lancé, en juin dernier, l'élaboration d'un diagnostic territorial des dispositifs et des acteurs locaux engagés en matière d'inclusion numérique (services de l'État, organisations patronales, collectivités locales, chambres consulaires, Pôle Emploi, Mission Locale, associations, etc.). Associée aux premiers retours d'expériences des conseillers numériques, cette démarche permettra au Grand Chalons d'établir une cartographie précise des fractures numériques du territoire et des dispositifs déjà existants, pour élaborer, dans les prochains mois, sa première feuille de route de l'inclusion numérique. Cette feuille de route fixera des priorités et un plan d'actions co-construits par l'agglomération et les acteurs locaux concernés pour identifier et accompagner au mieux, sur la durée, l'ensemble des grand-chalonnais en situation de précarité ou d'exclusion numérique.

Subventions. La Fondation Agir en Champagne-Bourgogne fait des jeunes une priorité, en remettant la somme exceptionnelle de 14.000 euros : 10.000 euros attribués à l'association Agoraé Dijon et 4.000 euros à la Fondation BSB.

Agir en Champagne-Bourgogne soutient les jeunes

Dijon La remise de chèques a eu lieu vendredi 3 septembre sur le site dijonnais du Crédit Agricole, en présence de Jean-Yves Remillet, président de la Fondation Agir et du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, Sophie Pouchet, responsable de la Fondation BSB, et Quentin Genelot, président de l'association Agoraé. Au total, 14.000 euros ont été remis par la Fondation Agir en Champagne-Bourgogne, dont 10.000 euros pour l'association Agoraé Dijon et 4.000 euros pour la Fondation BSB.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES ÉTUDIANTS

Construite sur des valeurs d'humanisme, de solidarité et de partage, l'association Agoraé lutte contre la précarité des étudiants, fortement touchés par le contexte sanitaire actuel. Sur le campus de



Jean-Yves Remillet, président de la Fondation Agir et du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, a remis deux chèques à Sophie Pouchet, responsable de la Fondation BSB, et Quentin Genelot, président de l'association Agoraé.

Dijon, elle a créé en décembre 2020, une épicerie solidaire pour permettre aux étudiants en difficulté d'acheter des denrées entre 10 % et 30 % du prix du marché. Installée dans

des locaux provisoires, l'association a sollicité l'aide financière de la fondation Agir pour l'aménagement de ses locaux définitifs.

De son côté, la fondation

BSB accompagne, depuis fin 2014, le développement de BSB en soutenant des missions d'intérêt général réparties sur trois piliers forts : excellence, equality et entrepreneurship.

PLUS DE 300.000 EUROS DÉBLOQUÉS

Collectivement, la fondation d'entreprise Agir en Champagne-Bourgogne et les 85 caisses locales de la caisse régionale de Champagne-Bourgogne ont décidé de débloquer un fonds d'urgence Jeunes d'un montant de plus de 300.000 euros. Ce fonds est exclusivement dédié au soutien des jeunes sur le territoire de la caisse régionale (Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne et Yonne) pour surmonter la crise économique et sociale : lutter contre l'isolement, le décrochage scolaire, la fracture numérique, de leur apporter une aide alimentaire et de les accompagner dans la recherche de stages ou d'emplois...

Un appel à projets a été lancé depuis le 15 mai et jusqu'au 15 octobre sur jaime-monterritoire-ca.fr. Il concerne les associations et les structures à but non lucratif qui œuvrent pour les jeunes particulièrement touchés par cette crise sanitaire.

Depuis 2013, la fondation Agir en Champagne-Bourgogne a soutenu 459 projets pour un montant de près de 1.176.000 euros. Rien qu'en 2021, 48 projets ont déjà bénéficié de la participation financière de la fondation pour un montant de 171.950 euros.

Vendanges



VENDANGES 2021 : RETOUR À DES DATES CLASSIQUES.

Les vendanges ont démarré massivement autour du 18-20 septembre à travers toute la Bourgogne, après une campagne viticole éprouvante, ponctuée d'aléas climatiques. En effet, la floraison s'est déroulée sous un temps chaud et sec, offrant des conditions idéales pour la pollinisation et la formation des futurs fruits. De plus, le maintien de températures élevées début juin a provoqué une pousse très rapide de la végétation, permettant au millésime 2021 de rattraper une partie du retard pris entre avril et mai. Le premier semestre a ainsi été marqué par des températures et des précipitations conformes aux normales de saisons, hormis dans l'Yonne avec une hausse de 18 % des précipitations, sans conséquence notable. Toutefois, de fin juin à début août, les viticulteurs ont connu un basculement des conditions météorologiques, avec une période pluvieuse. La vigne poussant comme une liane, le travail des viticulteurs est devenu difficile pour gérer les travaux en vert et contrer la pression des maladies. Il a fallu attendre mi-août pour retrouver un temps durablement sec. Le stade mi-véraison, soit le moment où les baies changent de couleur, a été atteint en moyenne mi-août. Le temps sec et le vent du nord ont permis aux raisins de mûrir à un bon rythme, tout en chassant l'humidité propice aux maladies. Les cépages noirs (Pinot noir, Gamay, César) ont été les plus avancés en maturité, en particulier le Pinot noir. Quant au Chardonnay, il a pris un peu plus de retard suite au stress causé par le gel et/ou la grêle selon les secteurs. Les viticulteurs ont donc commencé à vendanger leurs parcelles les plus précoces. Les premières vendanges, celles des raisins destinés à l'élaboration de Crémant de Bourgogne, ont démarré autour de la mi-septembre. Il faudra toutefois composer avec des volumes de vendanges certainement faibles, voire très faibles selon les secteurs les plus touchés par le gel et/ou la grêle.

Écologie

BESANÇON ORGANISE SA JOURNÉE SANS VOITURE.

Samedi 25 septembre, Besançon mettra en avant les mobilités alternatives à la voiture. Piétons, cyclistes et usagers des transports en commun pourront ainsi profiter et respirer au cœur d'un centre-ville sans voiture. Ils pourront flâner, se rendre dans les commerces, déambuler sur le festival Grandes Heures Nature et profiter du Festival international de musique de Besançon Franche-Comté. À l'occasion de cette journée sans voiture, la Boucle et le quartier Battant seront fermés à la circulation automobile de 11 à 22 heures. Des opérations promotionnelles seront mises en place : le ticket journée Vitesse sera gratuit ; le réseau Ginko proposera un tarif à deux euros la journée et fonctionnera normalement (à l'exception de la ligne 8 qui sera déviée). L'accès aux parkings souterrains sera assuré. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui, cette année, met à l'honneur le sport-santé. Elle accompagne également le troisième temps du festival Grandes Heures Nature qui se tiendra à Chamars sur les thématiques des mobilités, de l'écotourisme et du sport-santé. En relayant cette opération européenne, la ville de Besançon se donne trois objectifs : libérer l'espace public, inciter et sensibiliser les usagers au choix de mobilités durables, faire vivre les alternatives à la voiture.

en bref

CARREFOUR
DES COLLECTIVITÉS LOCALES



23 & 24 septembre 2021
Micropolis

Ensemble pour nos
territoires durables

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.CARREFOUR-COLLECTIVITES.FR

Organisé par :



Europe

Écologie. Pour la période 2021 à 2027, le programme Life est doté d'un budget de 5,4 milliards d'euros à l'échelle européenne.

L'Europe soutient la consommation d'énergie durable

Le programme LIFE est le programme de l'Union européenne pour l'environnement et l'action pour le climat. Il s'adresse à des porteurs de projets publics et privés et vise à promouvoir et à financer des projets innovants portant par exemple sur l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique. Pour la période 2021 à 2027, le programme Life sera doté d'un budget de 5,4 milliards d'euros à l'échelle européenne.

Dans le cadre de ce programme, l'appel à propositions publié le 13 juillet 2021, ayant pour terme le 12 janvier 2022, doté d'un budget de quatre millions d'euros, a pour but de favoriser la consommation d'énergie durable tout au long de la chaîne de valeurs dans l'industrie et les services. Il vise à ce que les mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable soient maximisées à chaque étape de la chaîne de valeur, conformément à la stratégie de l'Union européenne sur l'intégration des systèmes énergétiques et,



plus globalement, au "Green Deal" et à la stratégie industrielle de l'UE.

Un des objectifs de cet appel

à proposition est le développement des approches et des modèles commerciaux innovants favorisant la collabora-

tion entre les entreprises au sein d'une ou plusieurs chaînes de valeurs spécifiques dans les secteurs de l'industrie

et des services. Un autre objectif est de fournir des recommandations politiques pour améliorer la collecte, la

transparence et l'accessibilité des données sur l'utilisation de l'énergie par les entreprises afin de soutenir le développement de normes pour suivre les progrès vers les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE pour 2030 et 2050.

Parmi les actions financées par cet appel à proposition figurent les modèles et les approches commerciales ainsi que les mécanismes d'évaluations comparatives et les systèmes de suivi. Cet appel à proposition est un appel ouvert à toute personne morale établie dans l'un des États membres de l'Union européenne ou dans un pays associé au programme Life et le coordinateur doit être établi dans un pays éligible.

Pratique

Pour plus d'informations sur les appels à projets, contacter Jurislaw.
Tél. : 05.34.41.57.41
Fax : 05.34.41.18.64
E-mail : jurislaw@free.fr

RSE. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la Commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et à leurs relations avec les parties prenantes.

Un nouveau label RSE international

Les organismes de certification français Afnor, luxembourgeois INDR et suisse Écoparc viennent de créer le label européen Responsibility Europe, qui n'a pas pour vocation de s'ajouter à la longue liste des labels RSE qui se multiplient, mais plutôt à fédérer les entreprises labellisées au niveau national autour d'une étiquette européenne commune. Le but est de réunir les labels RSE les plus crédibles du marché et d'offrir aux entreprises une reconnaissance supplémentaire à l'international. Responsibility Europe reste ouverte à toutes les candidatures et appelle les autres organismes ayant développé le label RSE à se



joindre au mouvement.

Le nouveau label Responsibility Europe ajoute une reconnaissance internationale aux entreprises et aux autres organisations labellisées dans leurs pays respectifs, en renforçant la crédibilité et la lisibilité de leurs actions. Cette double labellisation a d'autant plus de sens que les estampilles nationales sont toutes bâties sur la norme volontaire ISO 26000, référence internationale en matière de responsabilité sociétale puisqu'adoptée par 100 pays, et alignée sur les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU en 2015 pour 2030.

À ce jour, plus de 500 entreprises et organisations sont ainsi labellisées nationalement, et 2.500 engagées dans une démarche de labellisation RSE.

L'association Responsibility Europe rassemble des organismes tiers de confiance qui partagent les valeurs européennes et la conviction que la RSE constitue un enjeu fort en termes de compétitivité, de pérennité, d'innovation et de résilience pour les entreprises. Le but est d'élever les entreprises et les organisations vers une meilleure pratique de la responsabilité sociétale et de constituer des exemples sur la scène internationale.

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE

À partir de **40€***



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

- Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €*
- Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €**
- Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €**
- Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
(*Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

- Emailing
- Bouche à oreille
- Réseaux sociaux
- Internet
- Autre (préciser) : _____

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
 Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@forumeco.fr - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.
 Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.



Opinions

« La confiance est sévèrement égratinée »

CÉDRIC PERRIN, SÉNATEUR DU TERRITOIRE DE BELFORT

Cédric Perrin, sénateur du Territoire de Belfort, vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, apprend avec stupéfaction la décision du gouvernement Australien de renoncer au contrat conclu il y a cinq ans avec l'industriel Naval Group portant sur la construction de 12 sous-marins.

« Depuis plusieurs mois, la question de la poursuite du projet était opportunément posée par l'opposition Australienne, arguant des soi-disants dépassements de budget et des retards, ce dont s'est toujours défendu

Naval Group », témoigne le sénateur.

« En juin dernier, le président de la République profitait d'ailleurs de la visite du Premier ministre australien, Scott Morrison, pour le rassurer sur l'engagement sans faille de la France et des industriels dans ce projet majeur, notamment d'un point de vue géopolitique alors que les velléités d'hégémonie chinoise ne cessent de s'amplifier dans la zone indo-pacifique », souligne Cédric Perrin.

« Ce renoncement, sans fondement apparent, ne peut que nous interroger s'il venait

à être confirmé. L'Australie change sa stratégie en faisant le choix de nouveaux partenaires, les États-Unis et la Grande-Bretagne. N'importe quel prétexte sera invoqué pour se dédire de ses engagements avec la France. Des explications sont nécessaires et doivent être exigées par les autorités françaises. En tout état de cause, la confiance entre nos deux pays - et par extension les États-Unis et la Grande-Bretagne - est aujourd'hui égratinée et la convergence stratégique sur les enjeux de sécurité régionale est clairement remise en question ! », prévient le sénateur.

Ce que les indépendants attendent réellement

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CPME)

Les travailleurs indépendants ont été les moins bien protégés durant la crise sanitaire. Et la CPME était bien seule à se battre pour qu'on ne les oublie pas.

Les mesures du Plan indépendants que le président de la République s'appête à dévoiler étaient donc attendues de longue date par la CPME, organisation représentative des travailleurs indépendants qui en compte plus de 100.000 dans ses rangs.

La CPME tient donc à réaffirmer ses priorités. Parmi celles-ci, figure la protection du patrimoine des indépendants. Nous avons donc proposé d'accroître la protection sur la résidence principale dont bénéficie l'entrepreneur individuel pour ses dettes professionnelles, en l'étendant à d'autres biens fonciers non affectés à un usage professionnel. Faciliter le changement de régime matrimonial en cas

de création ou de reprise d'entreprise irait dans le même sens. De même, alors que chaque année plus de 30.000 entreprises, notamment artisanales, disparaissent faute de repreneur, il est impératif de faciliter les transmissions et d'en alléger le coût, à l'instar de ce qui se pratique dans plusieurs pays européens, en supprimant les droits de mutation, en particulier lorsque la transmission s'effectue dans un cadre familial.

Mais, la première urgence, est de ne pas laisser les travailleurs indépendants contraints de cesser leur activité, tomber dans la misère. Leur réclamer post-liquidation, à titre personnel, des reliquats de cotisations au titre des périodes antérieures, les plonge davantage encore dans la détresse. Il convient donc de lier la dette vis-à-vis de la Sécurité sociale à l'existence même de l'entreprise. La Médiation

du crédit pourrait également, en cas de défaillance liée à des circonstances exceptionnelles dues à la pandémie, être autorisée à considérer qu'il s'agit d'un cas de force majeure permettant au travailleur indépendant de voir sa caution personnelle suspendue.

Quant à l'extension du dispositif de l'Allocation Travailleurs Indépendants (ATI), dont l'échec est aujourd'hui patent, il est à craindre que les mêmes maux produisent les mêmes effets. En tout état de cause, les indépendants ne réclament pas une assurance-chômage, surtout si celle-ci devait, dans un avenir plus ou moins proche, se traduire par des cotisations supplémentaires. Ils veulent pouvoir continuer à adapter librement leur protection sociale en fonction de leur situation. Les indépendants ont choisi de l'être, ne l'oublions jamais.

Le billet

PAR ANTONIN TABARD

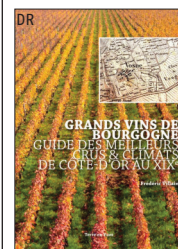
La désillusion du siècle



Cinquante-six milliards d'euros... La moitié de la somme mise sur la table par Emmanuel Macron pour relancer l'économie française. C'est aussi la valeur d'un contrat qui vient de nous passer sous le nez. Celui qui, en 2016, avait été annoncé comme le contrat du siècle s'avère finalement être la désillusion du siècle. Alors que le fleuron français de la construction navale de défense avait été sélectionné par l'Australie pour fournir 12 sous-marins à propulsion conventionnelle (non-nucléaire) dont le premier était attendu pour 2030, Canberra a décidé de faire machine arrière, préférant désormais des sous-marins à propulsion nucléaire de manufactures américaines et britanniques. Effet du Brexit ou guerre diplomatique ? Rentrée des classes oblige, Washington et Paris semblent ne plus être copains. Les autorités françaises n'ont d'ailleurs pas attendu bien longtemps pour se rebiffer en annulant purement et simplement une soirée de gala prévue vendredi dernier à la résidence de l'ambassadeur de France à Washington... Si cela fera à coup sûr moins de dommages collatéraux qu'une guerre transatlantique avec ou sans nucléaire - laissons le choix à l'Australie -, cette frappe n'est pas sans valeur symbolique... La réception en question était censée célébrer l'anniversaire d'une bataille navale décisive de la guerre d'indépendance des États-Unis, conclue par une victoire de la France sur la flotte britannique !

Le coin bouquins

GRANDS VINS DE BOURGOGNE
GUIDE DES MEILLEURS CRUS ET CLIMATS
DE CÔTE-D'OR AU XIXE.

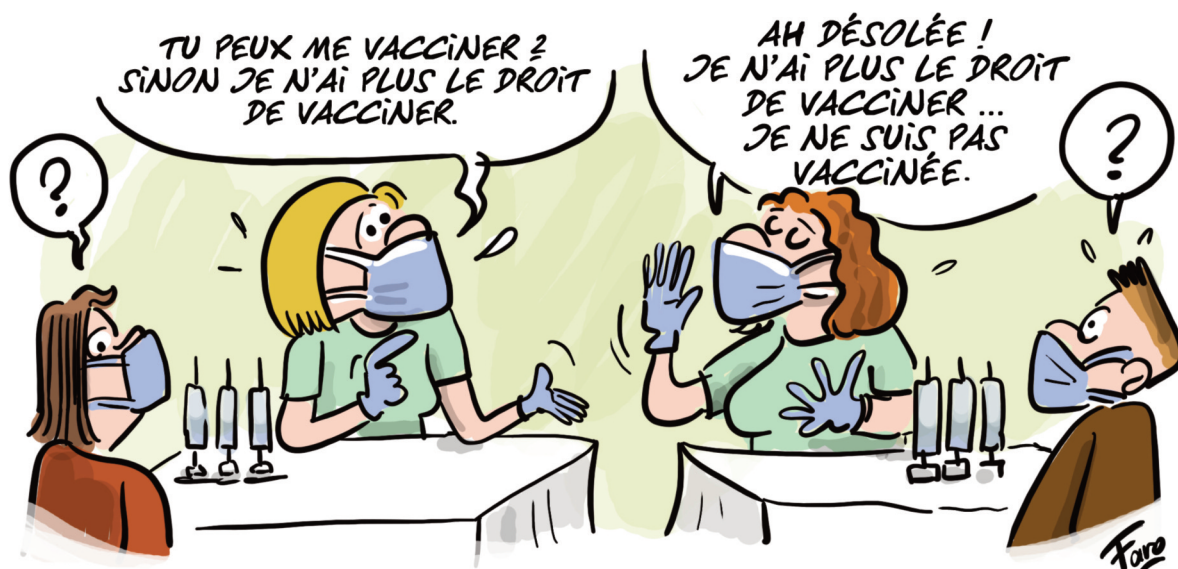


Le XIXe siècle signe un Âge d'or pour les vins fins de Bourgogne. Aidés par les traités commerciaux, l'apparition de nouveaux moyens de transports, les « Bourgognes » se retrouvent non seulement sur les meilleures tables de France mais également de la Russie aux Amériques. Âge d'or également pour les savants, qui dans de nombreux domaines techniques et scientifiques posent les bases de la viticulture et l'œnologie « moderne », dont s'emparent les viticulteurs bourguignons. Pour lutter contre la fraude et valoriser aux mieux les vins de Bourgogne, des « savants » bourguignons s'attèleront à les hiérarchiser, selon l'origine de leurs terroirs et parcelles. Le premier classement sera proposé dès 1831, jusqu'à conduire, en 1862, à une hiérarchisation officielle des vins par le Comité d'Agriculture de Beaune, pendant méconnu de la classification bordelaise de 1855. Ces classements poseront les fondements des futures AOC et de la systématisation des « climats ». Mais l'apport de ce siècle ne s'arrête pas là : il fera triompher le monocépage pour les vins fins de Bourgogne avec le pinot noir et le chardonnay comme seuls plants fins. Bati comme un guide moderne, avec une première partie resituant la Bourgogne viticole du XIXe, chaque village viticole est traité sous forme de fiche appellation avec des informations clés : situation géographique et géologique / aire et production / cépages et cultures / caractères des vins / climats remarquables et en fin de chapitre, pour les meilleurs terroirs, un tableau synthétique comparatif des classifications. Une riche cartographie, établie à partir de plusieurs cartes de cette époque - retravaillées et modernisées - complète chaque chapitre.

♦ Éditions Terres en vues, 288 pages, 25 euros.

Le regard de Faro

LE PERSONNEL SOIGNANT DOIT ÊTRE VACCINÉ
POUR CONTINUER À EXERCER.



le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

Procédures adaptées



DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

Avis d'appel public à la concurrence

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de la Côte-d'Or. Correspondant : Service Marchés 1, rue Joseph Tissot CS 13501 - 21035 DIJON CEDEX

Téléphone : 03 80 63 69 17. Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence de la consultation : 0921assistanceconflit).

2 - Objet du marché, caractéristiques principales : Assistance visant à résoudre des situations collectives de conflits et d'agressions auxquelles les agents des services Département aux peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Sans minimum

Maximum : 30.000,00 € HT par an.

L'accord-cadre pourra faire l'objet de 3 reconductions de 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

3 - Prestations divisées en lots : Non.

4 - Conditions de participation et critères d'attribution. Les conditions de participation et les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.

5 - Procédure : Procédure adaptée ouverte.

6 - Conditions de délai : Date et heure limites de remise des offres : Jeudi 14 octobre 2021 à 17h00:00

7 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 septembre 2021.

8 - Renseignements complémentaires : Les candidats doivent faire parvenir leur demande exclusivement à l'adresse suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr> L2101536

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or JOURNAL DU PALAIS de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €



Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées



LES VILLAS HENRIADE

Avis d'appel public à la concurrence

- DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :
BFC PROMOTION HABITAT, 45 avenue du Drapeau - 21000 DIJON
Tél. 03 80 28 81 70. Email : sleimoine@bfc-promotion-habitat.fr
abonnot@bfc-promotion-habitat.fr
- MAITRE D'OEUVRE
Cabinet A2A Architecture. 11, rue Pierre PALLIOT - 21000 DIJON
Tél. 03 80 53 12 30. Email : contact@a2a-architectes.com
- OBJET DU MARCHÉ
Construction de 8 logements individuels groupés. Lotissement « CHAMP GRASSOT ». Lot n°10 - Route de Chazeuil - 21610 FONTAINE FRANCAISE
- PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES : La procédure appliquée est une procédure adaptée.
- LISTE DES LOTS
Lot n°01 : TERRASSEMENT - VRD
Lot n°02 : GROS OEUVRE
Lot n°03 : CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
Lot n°04 : ETANCHEITE
Lot n°05 : MENUISERIES EXTERIEURES PVC - OCCULTATIONS
Lot n°06 : FACADES
Lot n°07 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS
Lot n°08 : MENUISERIES INTERIEURES
Lot n°09 : REVETEMENTS DE SOLS
Lot n°10 : PEINTURE - NETTOYAGE
Lot n°11 : PORTE DE GARAGE
Lot n°12 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE
Lot n°13 : ELECTRICITE - PHOTOVOLTAIQUE
Lot n°14 : ESPACES VERTS
- DELAI GLOBAL D'EXECUTION DES TRAVAUX
12 mois, mois de préparation compris
- MODALITES D'OBTENTION DES DOSSIERS : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera téléchargeable dès Lundi 20 septembre 2021 sur la plateforme e-bourgogne <https://www.e-bourgogne.fr> (référéncé 2021-FONTAINE-FRANCAISE)

Un exemplaire papier pourra être obtenu à vos frais à l'adresse suivante :

Etablissements CARRION
13, rue de Tivoli - 21000 DIJON
Tél. 09 51 39 66 05

carrion@worldonline.fr

8. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les numéros suivants :

Cabinet A2A ARCHITECTES
11, Rue Pierre Palliot - 21000 DIJON

Tél. 03 80 53 12 30. Email : contact@a2a-architectes.com

Ou
BUREAU D'ETUDE CLEMENT 2, rue de Dijon - 21121 FONTAINE LES DIJON

Tél.: 03 80 57 32 36. Email : accueil@be-clement.fr

Ou
CSI Bat C - 7, Boulevard Rembrandt - 21000 DIJON

Tél.: 03 80 66 33 12. Email : csi@wanadoo.fr

Ou
BFC PROMOTION HABITAT

45, avenue du Drapeau - 21000 DIJON

Tél. 03 80 28 81 70. Email : sleimoine@bfc-promotion-habitat.fr
abonnot@bfc-promotion-habitat.fr

9. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Lundi 11 octobre 2021 à 12 H

Les offres doivent être adressées :
- Par plateforme e-bourgogne <https://www.e-bourgogne.fr> (référéncé 2021-FONTAINE FRANCAISE)

En complétant le formulaire pré-rempli des données connues de l'administration
Obligation de fournir les pièces citées dans la rubrique 11 pour les entreprises attributaires.

10. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. RENSEIGNEMENTS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS A L'APPUI DE L'OFFRE

- La lettre de candidature (DC1)
- Les déclarations du candidat (DC2)
- Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (NOTI 1)
- Une attestation sur l'honneur, datée et signée par l'entreprise, précisant qu'elle est à jour du paiement de ses cotisations fiscales et sociales (NOTI 2)

- Attestations d'assurance 2021

- Kbis

- RIB

- Attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'URSSAF datant de moins de 6 mois

- Si l'entreprise est en redressement judiciaire : la copie du jugement prononcé à cet effet

- Attestation sur l'honneur de non-condamnation

- Déclaration d'absence d'interdiction de répondre au marché

12. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Critères de sélection des candidatures

Les critères de sélection des candidatures seront :

- Capacités économiques et financières
- Capacités techniques du candidat au regard :

- des références

- des moyens humains et matériels du candidat

Critères d'attribution du marché

Conditions de forme :

En cas de discordance constatée dans l'offre d'un candidat entre les sommes indiquées dans l'acte d'engagement et dans le détail estimatif, la somme portée en lettres dans l'acte d'engagement prévaut.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur s'autorise à vérifier le détail des prix concourant à la formation du prix global, et à demander aux candidats la correction d'éventuelles erreurs qui auraient pu y être décelées.

Conditions de fond :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement au moins avantageuses en fonction des critères suivants (par ordre de priorité décroissante) :

60% : Le prix,

40% : La valeur technique de l'offre appréciée au regard de la note méthodologique, des moyens disponibles et des modalités de réalisation des travaux.

Il est précisé que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres avec les auteurs des 3 offres les mieux classées. La consultation peut être fructueuse sur une seule offre, si celle-ci répond aux conditions d'exécution du marché. Il est précisé que pour garantir la sécurité d'approvisionnement et la qualité de service aux habitants, le pouvoir adjudicateur a décidé de limiter le nombre de lots attribués à un même candidat à 3. Dans ce cadre, et dans l'hypothèse où un même candidat se voit classé premier sur un nombre de lots supérieurs à la limite précédemment fixée, il lui sera demandé d'indiquer au pouvoir adjudicateur parmi ces lots ceux pour lesquels il entend être attributaire.

13. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Vendredi 17 septembre 2021

L2101539

ABONNEZ-VOUS !

➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS

+ VERSION NUMÉRIQUE

+ SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE
À partir de **40€***



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €

(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))

Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €

Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €

Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €

(*virement - mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

Emailing Bouche à oreille

Réseaux sociaux Internet

Autre (préciser) : _____

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@forumeco.fr - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.



**ABONNEZ-VOUS POUR 1 AN
ET PAYEZ PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**
TÉL. : 03.80.38.25.55 - abonnement.jdp@forumeco.com

40€
au lieu de ~~69€~~

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

CONSTITUTION DE SOCIETE



Notaires

**SCP Ludovic BAUT
Eloïse SALICHON-COLLOT**
Notaires associés à DIJON (21000)
52 bd Carnot

SCI VEROILLE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître marc BLANCHOT, le 07 septembre 2021, a été constituée une société civile dénommée « SCI VEROILLE » au capital social de 1.000,00 €, dont le siège social est à SELONGEY (21260), 5 rue Véroille, ayant pour objet l'acquisition et la gestion de biens et droits immobiliers.

Les parts sont librement cessibles entre associés et descendants ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, sont soumises à l'agrément. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire. Le premier gérant de la société est Monsieur Tiago ALVES, demeurant à TALANT (21240), 7 Bis rue de la Chèvre Morte.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis. Le Notaire.

L2101522

AVE-MARKET

Par acte sous seing privé du 1e juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AVE-market
Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 18, rue Mongin - 21290 RECEY SUR OURCE
Objet social : La société a pour objet : l'achat et la vente de tous biens matériels, le conseil en gestion, financement, management, marketing, vente, et toutes les activités annexes s'y rapportant

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 900 €.
Président : Monsieur Arthur VICIC, Domicilié 7, rue Vaulori - 21290 BENEUVRE.

Directeurs généraux : Monsieur Edgar VICIC,
Domicilié 7, rue Vaulori - 21290 BENEUVRE, Monsieur Valentin MAHALIN, Domicilié 15, rue de Saintonge - 57690 CREHANGE

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote aux assemblées générales proportionnel à la quote-part de capital qu'il détient dans la société, et à chaque action de la société est attachée une voix.

Agrement : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des associés.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON. L2101540

CHRISTAL

Avis de constitution

Dénomination : CHRISTAL.
Forme : S.C. Capital : 2.000 €. Objet : L'administration et la gestion de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières. Siège social : 2 rue des Paules - 21121 FONTAINE-LES-DIJON. Durée : 99 ans. Gérants : M. Alain THOMAS et Mme Christiane THOMAS demeurant à FONTAINE-LES-DIJON (21121) 2 rue des Paules. Clause : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON. Pour avis et mention.

L2101397

SPFPL DAUCHE GUILLEMIN

Acte du 11/06/2021 :
Constitution d'une société de participation financière de profession libérale par actions simplifiée. Dénomination : SPFPL DAUCHE GUILLEMIN.

Capital : 10 000 €.
Siège social : 7 et 9 Place des Halles 21260 SELONGEY.

Objet : détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmaciens d'officine.

Durée : 99 ans.
Président : Madame Julie DAUCHE, demeurant 16 rue Gambetta 21120 IS SUR TILLE.

Immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2101476

SYSTEMIS CONSEIL

Tax & Legal

Avocats

9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

2 TOLD

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 10/09/21, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 2 TOLD
FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 15 rue de la Brot - 21000 DIJON

OBJET : gestion de titres de participation et de valeurs mobilières

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 1.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

PRESIDENT : M. Anthony LÉTANG, né le 09/05/1989 à BESANCON (25), demeurant 5 rue des Coquelicots - 21490 SAINT JULIEN

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.

Pour avis, le président.

L2101481

FIDAL

Société d'Avocats

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte 21000 DIJON

MTY INVEST

Avis de constitution de la société :
Dénomination : MTY INVEST
Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 1.000 Euros
Siège social : 31 Rue du Faubourg Bretonnière 21200 BEAUNE

Durée : 99 années
Objet : Acquisition, souscription, détention, cession, échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères.

Participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles. Participation active à la conduite de la politique des sociétés qu'elle contrôle, prestations de services en matière commerciale, administrative, financière, financement par voie de prêt, exercice de tout mandat social des sociétés contrôlées directement ou indirectement, au sens de l'article L 233-3 du code de commerce.

Gérant : Monsieur Marc DESARMEINEN demeurant à THOREY-SUR-OUCHÉ (21360) - Route de Bligny.

Immatriculation : R.C.S. DIJON L2101486

LES BEAUX GEAIS

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} août 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : LES BEAUX GEAIS

Capital : 10.000 €.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Siège social : 23 Grande Rue - 21190 PULIGNY MONTRACHET.

Objet : Viticulture, négoce de vins et spiritueux.

Gérant : Monsieur BEAUGEY Dominique, demeurant 19 rue de l'Eglise - 21200 MONTAGNY LES BEAUNE.

La société sera immatriculée au registre du commerce de DIJON.

Le gérant.

L2101515

LEGATIS

DIJON / QUÉIGNY

LE PETIT CERCLE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon, en date du 16 septembre 2021, à DIJON. Dénomination : LE PETIT CERCLE DE PIERRE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 12 bis rue Armand Thibaut - 21600 LONGVIC. Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et la location de tous droits et biens immobiliers. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 75000 euros Cession de parts et agrément : Agrément pour toute cession. Gérant : Madame Florence CLOUZOT, demeurant 14 A rue Henri Bequerel App 14, 21000 DIJON Gérant : Monsieur Maurice HUTTEAU, demeurant 12 bis rue Armand Thibaut, 21600 LONGVIC La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2101528

FIDAL

Société d'Avocats

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte 21000 DIJON

SCI GTV

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SOCIETE CIVILE sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de DIJON dénommée SCI GTV AVENIR, au capital de 1.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de toutes constructions existantes. L'acquisition et la gestion de tous titres de sociétés immobilières.

Son siège social est fixé à SOMBERNON (21540) - 22 rue du Vieux Château et le gérant est Monsieur Jean-Christophe MERCUSOT demeurant à SOMBERNON (21540) - 32 rue du Vieux Château.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés. L2101527

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

IMMO PRO 10

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Romain BRUNET, Notaire Associé de la société civile professionnelle dénommée « Pierre POIGNAND - Romain BRUNET et Marie-Pauline BRUNETEAUD » notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office Notarial à Dijon et d'un Office Notarial à Talant, le 3 septembre 2021 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes : OBJET : Marchand de biens. DENOMINATION : IMMO PRO 10. SIEGE SOCIAL : CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800), 29 rue du Château. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : Huit cents Euros (800,00 €). DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix. Cessions entre associés libres. PRESIDENT : M. Karim BELHENINI, dt à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, 29 rue du Château.

Pour avis, le notaire.

L2101526

MODIFICATION

DE STATUTS



DOMAINE BRUNO CLAIR

SCEA au capital de 450.000,00 € - siège 5 rue du Vieux Collège - 21160 MARSANNAY LA COTE - R.C.S. DIJON 338 594 716 : d'un procès-verbal d'AGM du 06/02/2021, il résulte que la SAS EOS domiciliée à DIJON (21000) 2 rue des Bons Enfants, immat. R.C.S. DIJON 839 175 064 représentée par M. Olivier SARLIN, a été nommée commissaire aux comptes titulaire pour 6 exercices. Aucun commissaire aux comptes suppléant n'a été nommé. Dépôt légal R.C.S. DIJON.

Pour avis. Le gérant.

L2100744

FIDAL

Société d'Avocats

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte 21000 DIJON

SAS CARACTERE CONFIDENTIEL

SAS au capital de 1.142 Euros

Siège social :

9 rue Jules Mercier, 900 800 DIJON

831 305 628 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale du 30 juin 2021 :

- L'objet social a été étendu aux activités de débit de boissons, salon de thé, café, bar, bar dansant, restauration, brasserie, traiteur, vente à emporter, self-service ainsi que l'exploitation de tous autres établissements ouverts au public et dans lesquels se débitent les produits de consommation sus-visés.

- La société GMLA, SARL au capital de 500 €, siège social à DIJON (21000) 9 rue Jules Mercier, 900 801 382 R.C.S. Dijon, a été nommée présidente en remplacement de Monsieur Antonin CARRE, démissionnaire.

- La société PAOLIS, SARL au capital de 500 €, siège social à DIJON (21000) 9 rue Jules Mercier, 900 800 848 R.C.S. DIJON, a été nommée directrice générale en remplacement de Monsieur Paul MERCUSOT, démissionnaire. L2101512



**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

IPGC INGENIERIE

Société par actions simplifiée

au capital de 1.000 euros

Siège social :

5 Rue de la Grande Fin

21121 FONTAINE LES DIJON

892 384 470 R.C.S. Dijon

Avis commun d'apport partiel d'actifs

1. Le 21 juin 2021 les associés des sociétés IPGC INGENIERIE (bénéficiaire) et IPGC (apporteuse), ont :

- approuvé le projet, conclu électroniquement en date du 13/04/2021, de traité d'apport partiel d'actifs de la société apporteuse IPGC à la société bénéficiaire IPGC INGENIERIE, apport rémunéré par une augmentation du capital globale de la bénéficiaire IPGC INGENIERIE de 8 000 € par création de 800 actions nouvelles de 10 € chacune (Ancien capital : 1 000 €. Nouveau capital : 9 000 €). Les articles 6 'Apports' et 7 'Capital' des statuts ont été modifiés en conséquence.

- constaté la réalisation définitive de l'apport partiel d'actifs le 21/06/2021 avec un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/01/2021.

Les dépôts légaux seront effectués au GTC de DIJON en annexe au RCS.

2. Aux termes du PV du 21/06/2021, l'associé unique de la société apporteuse IPGC a décidé de modifier l'objet social à compter de ce jour, comme suit : L'acquisition et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières et autres droits sociaux, - L'animation de groupe de sociétés, les activités de management, gestion et conseil en entreprises, - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, - L'expertise judiciaire ; et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence.

3. Aux termes du PV de l'associé unique de la société bénéficiaire IPGC INGENIERIE du 21/06/2021 et de sa Présidente du 12/07/21, le capital social a été augmenté d'une somme en numéraire de 6 000 euros. (Ancien capital : 9 000 €. Nouveau capital : 15 000 €). Les articles 6 'Apports' et 7 'Capital' des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mentions au R.C.S. de DIJON. L2101477

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'ESPOIR

Société civile immobilière

au capital de 45.734,71 Euros

Siège :

12 place Bossuet - 21000 DIJON

R.C.S. Dijon 315 093 559

AGE du 26/06/2014 :

DUREE : Ancienne mention : 50 ans à compter du 5 avril 1979 - Nouvelle mention : jusqu'au 26 juin 2120.

Le gérant

M. David BELOU

L2101520

SCI BOBRAL

au capital de 33.000 Euros

Siège : 1, rue de Metz

21000 DIJON

378 115 786 R.C.S. Dijon

Aux termes d'un procès verbal du 01.09.2021, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social : Le Petit Cosset, 10, passage des Chats - 69640 JARNIOUX. Nouveau greffe compétent : VILLEFRANCHE TARARE.

L2101353

PFUNDSTEIN

Société à responsabilité limitée

en liquidation au capital de 5.000 Euros

Siège social :

13 rue du Four

21490 RUFFEY LES ECHIREY (COTE D'OR)

827 442 112 R.C.S. Dijon

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2021 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur :
- Monsieur Laurent PFUNDSTEIN, demeurant à ANNOIRE (Côte d'Or) 2 rue Constant Chevillon,

a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 2 rue Constant Chevillon - 39120 ANNOIRE.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le liquidateur.

L2101374



EKIN KEBAB

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

27 rue de la Manutention

21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 7 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée

DENOMINATION SOCIALE : EKIN KEBAB.

SIEGE SOCIAL : 27 rue de la Manutention - 21000 DIJON

OBJET SOCIAL : restauration rapide sur place et à emporter avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Léon GOZ demeurant 11 impasse Paul Bertholle - 21000 DIJON

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis. La Gérance.

L2101502

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

MANUEL OLIVIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Hameau de Concoeur Corboin
21700 NUIITS SAINT GEORGES
500 819 206 R.C.S. Dijon

Acte de décisions unanimes des associés du 31 juillet 2021 : augmentation du capital social. Ancien capital : 1.000 € Nouveau capital : 183.420 € R.C.S. Dijon. L2101488

STEPHANANGE DESIGN IMMOBILIER

Suite au rectificatif erroné paru le 13/09/2021 concernant STEPHANANGE DESIGN IMMOBILIER : Il fallait lire «Par acte ssp à LYON du 10/08/2021 et non du 10/06/2021». L2101492



35 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

SIFAB

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
16 rue Jean Moulin - 21300 CHENOVE
015 651 136 R.C.S. Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2021 :

- Monsieur Patrick FUSARO, demeurant 8 rue des Prés - 21600 DOMOIS, a été nommé Gérant à compter du 4 août 2021, en remplacement de :

Madame Audrey FUSARO, 5 rue des vignes romaines - 21220 GEVREY CHAMBERTIN, démissionnaire. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON. L2101510



SPFPL JEROME CARTIER

Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine sous forme de société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros.
Siège social :
125 A route de Dijon
21200 BEAUNE
840 021 935 R.C.S. Dijon

Le 30 décembre 2019, l'associé unique a décidé la continuation de la société conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du code de commerce

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. L2101534



Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

AMEUBLEMENT ROGNON

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
21160 PERRIGNY LES DIJON
R.C.S. Dijon 314 991 118

Par assemblée générale extraordinaire en date du 13/09/2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 1.250€ par prélèvement sur le compte « autres réserves » et par élévation de la valeur nominale de l'action de 24,24€ à 25€ pour le porter de 40.000€ à 41.250€ ; d'augmenter le capital de 54.950€ par création et émission de 2 198 actions de 25€ chacune de valeur nominale assortie d'une prime d'émission de 66€ par action, libérées intégralement à la souscription par versement en numéraire de la somme de 200 018€, pour le porter de 41.250€ à 96.200€ ; de faire une réduction de capital motivée par des pertes de 57.720€, par réduction de la valeur nominale de la part de 15€, faisant ainsi passer le montant de la valeur nominale de 25€ à 10€ et imputation sur le report à nouveau de ladite somme de 57 720€, portant ainsi le capital social à 38.480€ divisé en 3.848 actions de 10€ de valeur nominale ; de modifier en conséquence les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts.

Pour avis le Président.

L2101521

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Rectificatif à l'annonce parue le 13.09.2021 dans le journal LE JOURNAL DU PALAIS, concernant LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'état et des services publics et assimilés. Il convient de lire : Pour voter en ligne, les Sociétaires du Secteur CENTRE devront se préinscrire, au préalable, en se connectant à l'adresse suivante : <https://gmf.vote.voxaly.com/pages/inscription.htm> L2101525



BVM PROMOTION

SAS en liquidation au capital de 37.000 Euros. Siège social : 52 avenue Françoise Giroud BP 76626 21066 DIJON 490 961 869 R.C.S. Dijon

Par décision du 14/09/2021, CELIANE SARL au capital de 1.765.000 € siège social 17 rue de Dijon 21121 DAIX RCS DIJON 491816179 associée unique de la société BVM PROMOTION a décidé la dissolution sans liquidation de ladite société par application de l'article 1844-5 du code civil. Les créanciers de la société BVM PROMOTION peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de DIJON. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Hervé HUOT MARCHAND, président et CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire. La société sera radiée du R.C.S. par le greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le représentant légal. L2101530



Pierre-Olivier ANDRE
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

CDN THEATRE DIJON BOURGOGNE

Société coopérative ouvrière de production
à responsabilité limitée
au capital variable de 3.872,21 Euros
Siège social :
Rue Monge - Théâtre du Parvis Saint Jean
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 515 920 171

Par décision en date du 6/09/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Benoit LAMBERT de ses fonctions de gérant de la société à compter de ce jour et a décidé de nommer en remplacement Madame Maëlle GUICHARD POÉSY demeurant 9 Villa de l'Ermitage - 75020 PARIS, à compter du même jour.

La gérance.

L2101532



EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DENIS THOMAS

EARL au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
4 rue Derrière le Four
21700 VOSNE ROMANEE
380 128 777 R.C.S. Dijon

Suivant AGO en date du 06/09/2021, il résulte que Mme Laurette FAIVRE, demeurant 73 voie Romaine, 21700 SAINT BERNARD, a été nommée Gérante à compter du 06/09/2021 et pour une durée de 1 an en remplacement de M. Denis THOMAS, décédé.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2101533

LA BÊLE ET LA TERRE

Avis de constitution

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA BÊLE ET LA TERRE.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Siège social : 17 rue Amont - 21320 MEILLY SUR ROUVRES.

Objet : fabrication, distribution, reconditionnement et commercialisation par tous moyens de savons, produits cosmétiques, bougies et tous autres produits liés au bien-être. Réalisation d'ateliers découvertes, sur le thème du savon, la cosmétique et le bien-être. Fabrication et vente d'accessoires liés au bien être et à la cosmétique.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 €.

Gérance : Mme Anne-Claire VIGNEAU, demeurant 17 rue Amont - 21320 MEILLY SUR ROUVRES -

Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2101535

POURSUITE

D'ACTIVITE

LES EPREYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
5 rue des Vieilles Cités - 21360 CRUGÉY
879 685 782 R.C.S. Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2021 : - Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, la gérance.

L2100830

SAS SAINT BERNARD SERVICES

au capital de 45 000 Euros
102 Rue de Dijon
21910 SAULON LA RUE
830 279 337 R.C.S. Dijon

Le 23/08/2021, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L2101185

CLOTURE

DE LIQUIDATION



LONGEPIERRE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 14 rue Longepierre -DIJON (21)

Siège de liquidation : 14 rue Longepierre -DIJON (21)
823459052 R.C.S. Dijon

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 26 août 2021 au 14 rue Longepierre, DIJON (21) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Sandrine GOGUMUS, demeurant 14 rue Longepierre, DIJON (21), de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur

L2101483

PFUNDSTEIN

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
13 rue du Four 21490 RUFFEY LES ECHIREY (Côte d'Or)
827 442 112 R.C.S. Dijon

- L'assemblée générale par une décision en date du 31 juillet 2021, après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent PFUNDSTEIN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation au 31 mars 2021, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. - Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le liquidateur.

L2101375



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

S.C.I. DE CHARMONT

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 place de la Libération
21560 ARC SUR TILLE
Siège de la liquidation :
23 rue du Gouterant - 21490 ORGEUX
513 675 066 R.C.S. Dijon

Le 10/06/2021, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bernard KABRANE, demeurant 23 rue du Gouterant - 21490 ORGEUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe du R.C.S. duquel la société sera radiée.

L2101501

CHANGEMENT DE

REGIME

MATRIMONIAL



SCP
GUILARD - CONVERS - PÉRE
Notaires à DIJON, 7 bd de Bosses
Successeurs de Maître MARION

EPOUX DUMAS

M. Jean-Noël François Louis DUMAS, retraité, né à DIJON (21), le 03/06/1949 et Mme Annie Claudette Jeanne BRACCO, retraitée, son épouse, née à SAINT ETIENNE (42), le 29/07/1950, dt à LONGECOURT EN PLAINE (21) 27 rue de la Fontaine, mariés à SAINT ETIENNE (42), le 17/07/1971, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont changé leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant suivant acte reçu par Me Sylvain CONVERS Notaire à DIJON le 10/09/2021.

Oppositions seront reçues en l'Etude de Me CONVERS, notaire à DIJON, où domicile a été élu, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Juge aux Affaires Familiales du TGI compétent.

Pour avis,
Conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil,
Me CONVERS

L2101482



JOUFFROY NOTAIRES
43 rue Devosge à DIJON

EPOUX DILLENSEGER

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON, le 10 septembre 2021, Monsieur Mathieu Joseph DILLENSEGER, chargé d'affaire, et Madame Delphine Lucie Elodie COLIN, infirmière, son épouse, demeurant ensemble à REMILLY SUR TILLE (Côte-d'Or), 8 D Rue de Cessey, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à DIJON, 43 rue Devosge, au siège de la Société par Actions Simplifiée dénommée «JOUFFROY & FILEAS», où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de DIJON.

Pour Avis
S. MIGNEREY

L2101506

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

AVIS

ADMINISTRATIF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFECTURE DE LA MEUSE BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(Code de l'environnement)
PRÉALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET DE CENTRE DE STOCKAGE EN COUCHE GEOLOGIQUE PROFONDE DES DECHETS RADIOACTIFS DE HAUTE ET DE MOYENNE ACTIVITE A VIE LONGUE (CIGEO) EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME SUIVANTS : LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU PAYS BARROIS, LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA HAUTE-SAULX ET LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE GONDRECOURT-LE-CHATEAU.

Par arrêté préfectoral n° 2021-2068 du 09 août 2021, il est prescrit une enquête publique du mercredi 15 septembre 2021 à 9h30 au samedi 23 octobre 2021 à 12h30, soit 38,5 jours consécutifs, portant sur l'utilité publique du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo) destiné à gérer à long terme des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue emportant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme suivants : le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Barrois, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Haute-Saulx et le plan local d'urbanisme (PLU) de GONDRECOURT-LE-CHATEAU.

L'enquête publique, dont le siège est fixé à la mairie de MONTIERS-SUR-SAULX, se déroulera dans les mairies des communes suivantes concernées par le projet : BONNET, BURE, GONDRECOURT-LE-CHATEAU, HORVILLE-EN-ORNOIS, HOUDELAINCOURT, MANDRES-EN-BARROIS, RIBEACOURT, SAINT-JOIRE, CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, GILLAUME et SAUDRON.

La personne responsable du projet est M. Frédéric LAUNEAU, directeur du projet Cigéo auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées par courrier à l'AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS (ANDRA) - 1-7, rue Jean Monnet - 92 298 CHATENAY-MALABRY Cedex ou par courriel : EP-DUP-Cigéo@andra.fr

Désignée par le Tribunal administratif de Nancy, la commission d'enquête, composée de 5 membres : Monsieur Claude BASTIEN, retraité, Président de la commission, Madame Suzanne GERARD, retraitée, Madame Sylvie HELYNCK, juriste-urbaniste, Monsieur François BRUNNER, retraité et Monsieur Thierry MARCHAL, retraité, conduira cette enquête.

Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier comprenant notamment une notice explicative, une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du porteur de projet, les avis des collectivités, le bilan de la participation du public à l'élaboration du projet de centre de stockage Cigéo et les procès-verbaux d'examen conjoint du dossier de mise en compatibilité des documents d'urbanisme intercommunaux (SCOT-PLUI) sera consultable selon les modalités suivantes :

- Sur support papier au siège de l'enquête et dans les mairies énumérées précédemment ainsi qu'à la préfecture de la Meuse, à la sous-préfecture de Commercy, à la préfecture de la Haute-Marne, à la sous-préfecture de Saint-Dizier, aux jours et heures d'ouverture habituels au public (jours ouvrables),

- Lors des permanences assurées par la commission d'enquête définies ci-après,

- Sur le site internet dédié à l'enquête

à accessible à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/dup-cigéo>,

Le lien permettant d'accéder au site dédié à l'enquête publique sera également mentionné sur les sites internet suivants :

www.meuse.gouv.fr ;
www.haute-marne.gouv.fr ;
www.meurthe-et-moselle.gouv.fr ;
www.vosges.gouv.fr ;
www.aube.gouv.fr ;
www.cote-dor.gouv.fr ;
www.ain.gouv.fr ;
www.manche.gouv.fr ;
www.gard.gouv.fr ;
www.vaucluse.gouv.fr ;
www.bouches-du-rhone.gouv.fr ;
www.ecologie.gouv.fr ;
www.andra.fr.

Un poste informatique est mis gratuitement à la disposition du public, à la Préfecture de la Meuse - 40, rue du bourg à BAR-LE-DUC - du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 (jours ouvrables).

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et ses propositions sur le projet selon les modalités définies ci-après :

- Par correspondance écrite adressée au président de la commission d'enquête à l'adresse du siège de l'enquête publique : Mairie de MONTIERS-SUR-SAULX (55290) - 1 Place du Général De Gaulle.

- Par correspondance électronique à l'adresse courriel suivante : dup-cigéo@mail.registre-numerique.fr ; sur les registres d'enquêtes disponibles dans les mairies des communes susvisées.

- Sur le registre d'enquête dématérialisé sécurisé accessible directement à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/dup-cigéo> ; directement auprès des membres de la commission d'enquête lors des permanences qui se tiendront selon le calendrier défini ci-dessous :

BURE, Mairie, 2 rue de l'Orme 55290 BURE - Dates : Vendredi 17 septembre 2021 - 9h30-12h30, Vendredi 24 septembre 2021 - 9h30-12h30, Jeudi 7 octobre 2021 - 9h30-12h30, Vendredi 15 octobre 2021 - 9h30-12h30.

GONDRECOURT-LE-CHATEAU, Salle polyvalente, chemin de Vaurine 55130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU - Dates : Samedi 18 septembre 2021 - 9h30-12h30, Vendredi 1^{er} octobre 2021 - 14h00-17h00, Vendredi 8 octobre 2021 - 14h00-17h00, Vendredi 15 octobre 2021 - 14h00-17h00.

MANDRES-EN-BARROIS, Salle des fêtes, 1 rue de la Fontaine 55290 MANDRES-EN-BARROIS - Dates : Jeudi 23 octobre 2021 - 9h30-12h30, Vendredi 1^{er} octobre 2021 - 9h30-12h30, Vendredi 8 octobre 2021 - 9h30-12h30, Jeudi 21 octobre 2021 - 14h00-17h00.

MONTIERS-SUR-SAULX (siège de l'enquête publique), Mairie, 1 Place du Général De Gaulle 55290 MONTIERS-SUR-SAULX - Dates : Mercredi 15 septembre 2021 - 9h30-12h30, Vendredi 24 octobre 2021 - 16h00-19h00, Jeudi 7 octobre 2021 - 14h00-17h00, Samedi 23 octobre 2021 - 9h30-12h30.

SAUDRON, Mairie, 1 rue de la Mairie 52230 SAUDRON - Dates : Lundi 27 septembre 2021 - 9h30-12h30, Samedi 2 octobre 2021 - 9h30-12h30, Jeudi 14 octobre 2021 - 14h00 - 17h00, Vendredi 22 octobre 2021 - 9h30-12h30.

CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, Salle du conseil municipal, 2 bis rue de Gault 52230 CIRFONTAINES-EN-ORNOIS - Dates : Jeudi 23 septembre 2021 - 14h00-17h00, Samedi 2 octobre 2021 - 14h00-17h00, Jeudi 14 octobre 2021 - 9h30-12h30, Jeudi 21 octobre 2021 - 9h30-12h30.

Des membres de la commission d'enquête assureront aussi des permanences téléphoniques sur rendez-vous les :

- Samedi 25 septembre 2021 de 10h00 à 12h00,

- Mardi 5 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

- Mercredi 20 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les modalités de prise de rendez-vous sont définies à l'annexe 2 de l'arrêté d'ouverture d'enquête consultable dans les mairies des communes concernées par le projet et mises en ligne sur les sites des préfectures de la Meuse et de la Haute-Marne : www.meuse.gouv.fr et www.haute-marne.gouv.fr

Les observations et propositions devront être déposées et parvenues à destination quelle qu'en soit la forme avant le terme de l'enquête, soit au plus tard le samedi 23 octobre 2021 à 12h30.

Une réunion d'information et d'échange avec le public se tiendra

le vendredi 17 septembre 2021 de 17h00 à 19h00 (en présentiel) à la salle polyvalente de GONDRECOURT-LE-CHATEAU (Chemin de Vaurine - 55130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU).

À l'issue de cette enquête, le Président de la commission d'enquête transmettra, dans un délai de trente jours, à la préfète de la Meuse ainsi qu'à la Présidente du Tribunal administratif de Nancy, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera ensuite adressée au responsable du projet et aux maires des communes concernées par le projet pour être tenus à la disposition du public pendant un an. Ces documents seront par ailleurs mis en ligne, pendant un an, sur les sites internet suivants :

www.meuse.gouv.fr ;
www.haute-marne.gouv.fr ;
www.meurthe-et-moselle.gouv.fr ;
www.vosges.gouv.fr ;
www.aube.gouv.fr ;
www.cote-dor.gouv.fr ;
www.ain.gouv.fr ;
www.manche.gouv.fr ;
www.gard.gouv.fr ;
www.vaucluse.gouv.fr ;
www.bouches-du-rhone.gouv.fr ;
www.ecologie.gouv.fr ;
www.andra.fr et pourront être communiqués à quiconque en fera la demande écrite.

L'autorité compétente pour statuer sur la déclaration d'utilité publique du projet de Cigéo, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme du SCoT du Pays Barrois, du PLUI de la Haute Saulx et du PLU de Gondrecourt-le-Château, est le Premier Ministre.

Au terme de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, des avis des collectivités concernées par la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et de l'avis du conseil d'État, l'autorité compétente pour statuer pourra prononcer ou refuser de prononcer la déclaration d'utilité publique du projet emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme précités.

L2101219

MAIRIE DE JOUEY

21230 JOUEY
Téléphone 03.80.90.12.04
Courriel : jouey.mairie@wanadoo.fr

Séance du MERCREDI 28 JUILLET 2021 à 19 HEURES 00

Convocation du 23 JUILLET 2021

Présents : BUISSON Christine, CHALARD Michel, BRET Vanessa, BONNAMOUR Frédéric, DEDIOT Jean - Marc, JOURDY Laurence, PORCHERET Annick, ROUSSELET Florence, THEVENOT Bernard.

Absents excusés : CUNIER Denis, PICAULT Fabien

6. Panneaux photovoltaïques : demande transfert de la section de Pochezy à la commune

Madame le Maire informe que le terrain de l'ancienne décharge cantonale fait partie de la section de POCHÉZY.

Au vu de la réalisation de l'aménagement de ce terrain en panneaux photovoltaïques, Le Conseil Municipal doit prendre une délibération pour que les parcelles ne soient plus en section de Pochezy mais au nom de la commune.

Pour information, cette répartition des parcelles en section remonte au début du cadastre vers 1790. D'après les textes ces parcelles appartenaient aux habitants des sections. Vu l'absence de commission syndicale représentant la section de Pochezy, la commune doit délibérer sur le transfert de ce terrain et à la suite de quoi la Préfecture prendra un arrêté.

Madame le Maire expose que la municipalité de JOUEY envisage de réaliser sur la parcelle cadastrée A 438, ancienne décharge cantonale, un projet d'aménagement en panneaux photovoltaïques. Ce projet a un caractère d'intérêt public puisque l'électricité produite sera vendue au public. Or, selon la réforme du régime juridique des biens de section de la loi n°2013-428 du 27 mai 2013, le transfert d'un bien de la section à l'initiative de la commune afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général (art. L 2411-12-2 du CGCT) doit être délibéré en conseil municipal.

Cette délibération sera publiée dans un journal d'annonces légales et affichée en mairie pendant 2 mois. Durant ce délai, un registre sera mis à disposition des membres de la section en mairie, pour présenter leurs observations.

Enfin, ce dossier sera transmis au préfet, qui prendra un arrêté prononçant ce transfert.

Le transfert de ce bien de section s'effectue à titre gracieux, sans indemnisation de la part de la commune.

Les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer favorablement sur le transfert de cette parcelle à la commune de JOUEY sans indemnisation, dans le cadre d'un projet d'intérêt général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

Décide de se prononcer favorablement sur cette cession et d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le Maire,
BUISSON Christine.

L2101473

AVIS DIVERS

MME HYACINTHE GINETTE

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du code de procédure civile

Par testament olographe, en date à DIJON du 26/12/2016,

Mme Ginette Julia HYACINTHE née CHAMEREAU, en son vivant demeurant à MIREBEAU SUR BEZE, née le 07/01/1927 à VIGNORY, décédée le 27/04/2021, à MIREBEAU SUR BEZE,

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me BLANCHOT suivant procès-verbal en date du 23/08/2021.

Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : SCP BAUT et SALICHON-COLLON, notaires associés, 52 boulevard Carnot 21000 DIJON

Pour avis Me BLANCHOT.

L2101491

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellier - 21000 DIJON

MME JANINE GABET VEUVE COURTEAUDON

Avis de saisine de légataire universel En l'absence d'héritiers réservataires Délai d'opposition Article 1007 du code civil Article 1378-1 du code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28/11/2016

Par testament olographe du 10/08/2014, Madame Janine GABET veuve COURTEAUDON en son vivant demeurant à VELARS SUR OUCHE, 21 rue de la combe de fain, les jardins d'Alice, décédée à VELARS SUR OUCHE le 13/04/2021, a institué un légataire universel. Un procès-verbal de dépôt dudit testament a été reçu par Maître LAUREAU le 15/09/2021

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître LAUREAU, Notaire à DIJON, 23 rue Jacques Cellier, chargé du règlement de la succession.

Pour avis,
T.LAUREAU

L2101519

LEGATIS

BEAUNE

M. PIERRE PAILLET

Par testament olographe du 30 mars 1994, Monsieur Pierre Jean Albert François PAILLET, Retraité, demeurant à IS-SUR-TILLE (21120) EHPAD 21, Rue Victor Hugo, BP 20, né à TARSUL (21120) le 11 novembre 1938 et décédé à IS-SUR-TILLE (21120) (FRANCE) le 1^{er} mai 2021 a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Françoise BIDEGARAY-GRIVOT, notaire à BEAUNE (21) suivant procès-verbal du 31 août 2021 dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de DIJON le 8 septembre 2021.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Françoise BIDEGARAY-GRIVOT, notaire à BEAUNE (21200), 7 Rue Jacques de Molay, notaire chargé de la succession.

Pour avis.

L2101531



JOUFFROY NOTAIRES
43 rue Devosge à DIJON

M. REMY BERGERET

Par testament olographe du 17 novembre 2015, Monsieur Rémy BERGERET, en son vivant, prêtre, demeurant à MONTPELLIER (34000) 8 rue Fabre, célibataire, décédé à MONTPELLIER (34000) le 10 mai 2021, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me JOUFFROY, notaire à DIJON, suivant PV en date du 13 septembre 2021 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON le 14 septembre 2021.

Les oppositions pourront être formées auprès au siège de la société par actions simplifiée dénommée « JOUFFROY & FILEAS », titulaire d'un office notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

L2101537

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. SCHWARTZ Serge décédé le 19/05/2018 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218053443/PC. L2101498

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. LALBIN PHILIPPE décédé le 20/03/2016 à CHATILLON SUR SEINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218013282/IS. L2101513

TOUTES LES SEMAINES LE JOURNAL DU PALAIS POUR 1,50 € seulement

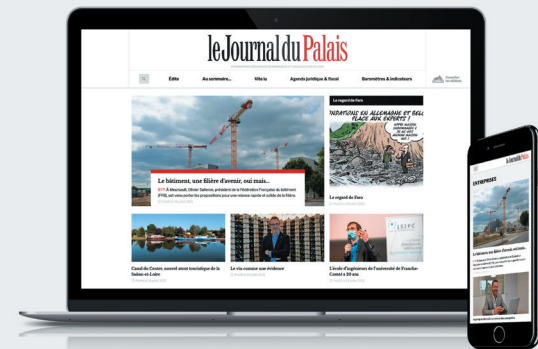
NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Essai La production de l'inédit crossover Toyota a débuté le 5 juillet dernier sur les chaînes de l'usine nordiste d'Onnaing aux cotés de celles dédiées à la voiture de l'année 2021.

Yaris Cross : un SUV urbain made in France



Pour la première fois depuis sa mise en service en janvier 2001, le site de Toyota implanté à proximité de Valenciennes accueille un autre modèle que la berline Yaris. Il s'agit de sa cousine, la Yaris Cross qui en constitue la déclinaison SUV. À l'image de ce qu'est la Renault Captur vis à vis de la Clio. Une base identique mais un résultat sensiblement différent qui élargit l'offre de Toyota en matière de SUV-crossover et lui permet d'être présent sur un segment de marché dynamique dont il était absent jusque-là. Sur le marché français particulièrement où on trouve deux SUV urbains dans le top10 des ventes au premier semestre.

Le constructeur résume la Yaris Cross d'une formule : « 100 % urbaine, 100 % SUV ». On pourrait ajouter « 100 % hybride », toutes les Yaris Cross étant exclusivement équipées du nouveau bloc ayant fait ses débuts sur la berline Yaris, élue, faut-il le rappeler, « voiture de l'année 2021 » en mars dernier. Il s'agit d'un trois cylindres essence 1,5 litre d'une puissance de 116 chevaux bénéficiant de la dernière génération de la technologie hybride venue des Toyota des segments supérieurs. Le constructeur met en avant un rendement thermique de 40 % supérieur à celui des diesels comparables. En

matière d'émissions de CO₂, les Yaris Cross débutent à moins de 90g/km pour les versions deux roues motrices et sous les 100g/km pour celles disposant d'une transmission intégrale AWD-I.

Une spécificité dont ne disposent pas ses rivales directes. En usage courant, les quatre roues motrices ne sont pas indispensables mais cela améliore la motricité et permet de mieux affronter des conditions d'adhérence précaires. Le système électrique adopté par la Yaris Cross, dit « intelligent » répartit le couple entre les deux essieux en fonction des besoins : prépondérance sur l'arrière au démarrage, transmission aux seules roues avant en utilisation normale et répartition entre les deux trains en fonction de l'adhérence. Le tout automatiquement sans aucune intervention du conducteur.

ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

Longue de 4,18 mètres (24 centimètres de plus que la berline) et haute de 1,56 mètre (+9 centimètres), la Yaris Cross, élaborée sur la nouvelle plateforme Toyota, dispose d'un empattement identique (2,54 mètres) à celui de la Yaris classique, mais le porte-à-faux arrière majoré de 18 centimètres lui permet d'offrir une meilleure habitabilité. Le style

de la Yaris Cross apparaît plus consensuel que celui des derniers modèles de la marque : davantage de courbes douces et moins d'arrêtes vives. Avec deux mots clés ayant guidé le travail des designers : « robuste » et « minimaliste ».

L'aménagement intérieur de la Yaris Cross reprend pour partie celui de la berline dont elle est issue, c'est le cas en particu-

lier de la planche de bord. Dès le premier niveau de finition, le constructeur a doté son inédit SUV d'un bon niveau d'équipements de confort et de sécurité avec en particulier un ensemble d'aides à la conduite réunies dans le pack « Toyota Safety Sens » défini par le constructeur. Au programme, selon les six niveaux de finition proposés : système pré-collision,

feux de route adaptatifs, régulateur de vitesse adaptatif intelligent, alerte de franchissement de ligne, lecture de la signalisation routière, stationnement semi-autonome avec caméra panoramique à 360 degrés sans intervention du conducteur...

Le constructeur vise une production annuelle de 150.000 Yaris Cross. De quoi doubler la

capacité de l'usine française de la marque où ont été réalisés 100 millions d'euros d'investissement pour préparer l'arrivée de l'inédit SUV Toyota. Avec à la clé des recrutements qui ont porté les effectifs à près de 5.000 personnes au total dont plus de 3.500 en CDI. Yaris Cross à partir de 25.500 euros.

DOMINIQUE MARÉE



Essai. À la fois break, monospace et SUV : l'inédite Dacia emprunte le meilleur de chaque genre et s'adresse aux familles à la recherche d'une voiture polyvalente et accessible.

Dacia Jogger : elle coche toutes les cases

Une fois encore, Dacia n'est pas là où on l'attend. Ceux qui résument la marque roumaine du groupe Renault à un fabricant de voitures low cost font fausse route. Dacia est bien davantage. Le constructeur a révolutionné le marché automobile au début des années 2000 et imposé une nouvelle vision de l'automobile. Avec un succès commercial indiscutable sans frontières, matérialisé par la place de leader européen de la Sandero en juillet dernier. Une première.

L'arrivée de la Jogger, révélée en amont de la première édition du salon de Munich, confirme que Dacia indique désormais la tendance avec une voiture que la marque résume d'un mot bien choisi : « *inclassable* », ajoutant : « *Jogger prend le meilleur de chaque catégorie : la longueur d'un break, l'habitabilité d'un ludospace et les attributs d'un SUV* ». Autrement dit : des cotés pratiques avérés avec le style plébiscité par les clients.

La Dacia Jogger, surtout dans sa version « Extreme » au look de baroudeuse, séduit d'abord par son design. Elle est d'autant plus attractive esthétiquement qu'elle prendra dans quelques mois la suite du monospace Lodgy, pétri de qualités fonctionnelles mais n'est pas un premier prix de beauté, personne n'en disconvient. Comme c'est désormais le cas de l'ensemble de la gamme roumaine, la Dacia Jogger bénéficie d'une allure flatteuse. Peu importe qu'on soit incapable de la faire entrer dans une catégorie précise : elle impose sa singularité.

Longue de 4,55 mètres, disposant d'un empattement géant de 2,90 mètres, large de 1,78 mètres et haute de 1,63 mètres,



la Jogger se situe aux limites du segment C, ce qui lui permet de proposer jusqu'à sept places avec deux sièges individuels amovibles au troisième rang afin d'accueillir jusqu'à sept occupants adultes. En version cinq places, le volume de son coffre dépasse 700 litres et 160 litres en sept places. La capacité maximum atteint 1.819 litres : le bilan chiffré est éloquent.

À bord, la partition jouée par Dacia est désormais connue : un parti-pris de simplicité assumé avec un niveau de finition sérieux, des équipements

de confort et de sécurité comparables à ceux de modèles sensiblement plus chers. C'est le cas des trois systèmes multimédia proposés ou des aides à la conduite en série ou en option telles que le freinage automatique d'urgence, le détecteur d'angle mort, l'aide au stationnement avec des radars avant et arrière et une caméra de recul. Il est aussi possible de bénéficier, en série ou en option, d'une climatisation automatique à affichage digital, de l'allumage automatique des phares et des essuie-glaces, du frein de parking

électrique...

LA TOUTE PREMIÈRE DACIA HYBRIDE

La nouvelle Dacia fait l'im-passe sur les motorisations diesel pour se concentrer sur une courte gamme essence et GPL à laquelle se joindra en 2023 une version hybride, une grande première pour la marque, sous la forme d'un quatre cylindres 1,6l essence associé à deux blocs électriques, accouplés à la très récente boîte de vitesses multi-modes à crabots sans embrayage, exclusive au Groupe Renault. Promesse du

constructeur : « 80 % de temps de roulage en ville en mode 100% électrique et une consommation inférieure de 40% ».

En attendant, deux choix possibles : le nouveau TCe110, un 1 litre trois cylindres turbo à injection directe, ou le déjà fameux ECO-G100 à bi-carburant, utilisant indifféremment du sans plomb ou du GPL avec à la clé des émissions de CO2 limitées et un budget consommation réduit. Sans oublier une autonomie exceptionnelle dépassant les 1.000 kilomètres grâce aux deux réservoirs, 50 litres(essence) et 40 litres(GPL).

Appréciée à une époque où les stations services sont de plus en plus rares dans les zones rurales.

Les commandes de la Dacia Jogger seront ouvertes en novembre pour une arrivée dans les concessions de la marque en février 2022. On peut parier sans risque que les carnets de commandes seront vite remplis tant elle semble correspondre aux attentes des clients à la recherche d'un modèle polyvalent et accessible financièrement. Tarifs non fixés.

DOMINIQUE MARÉE



Littérature. Une centaine d'écrivains se donneront rendez-vous au Château du Clos de Vougeot, au cœur du vignoble bourguignon, les 25 et 26 septembre.

Livres en Vignes prépare sa quatorzième édition

Vougeot La su devenir, en 14 ans, le rendez-vous des épicuriens, amoureux de littérature, d'histoire, de culture et de gastronomie. C'est au cœur du vignoble bourguignon, dans un écrin de choix qu'est le célèbre et non moins majestueux Château du Clos de Vougeot, que cette nouvelle édition de Livres en Vignes prendra ses quartiers samedi et dimanche 25 et 26 septembre. Pour l'occasion, sa fondatrice, Évelyne Philippe, et ses équipes et partenaires, ont concocté un programme riche en rencontres et en découvertes, alliant littérature, gastronomie et art de vivre.

PLUS DE 100 AUTEURS

Présidée par l'auteur et grand reporter Jean-Paul Kauffmann, accompagné de Jean-Robert Pitte - président d'honneur depuis 2009 -, cette édition réunira plus d'une centaine d'écrivains avec pour invitées d'honneur : Dominique Bona de l'Académie française qui fut présidente en 2014 et l'écrivaine Noëlle Châtelet. Dans le détail, quelque 90 auteurs en littérature générale contemporaine partageront leurs tables avec une quinzaine d'auteurs ayant écrit un ouvrage sur la thématique du vin, de la gastronomie et d'un certain art de vivre. Pour les accompagner, douze éditeurs régionaux et éditeurs de littérature jeunesse seront présents avec leurs auteurs, ainsi que trois grands libraires indépendants de la région. Rencontres et échanges seront comme chaque année au rendez-vous de Livres en Vignes, cet événement qui s'inscrit, depuis sa création, dans une démarche



Auteur de *La Dictée pour les Nuls*, aux éditions First, Jean-Joseph Julaud animera à nouveau la grande dictée, samedi matin dans le grand Cellier du Château du Clos de Vougeot.

œnotouristique et défend, outre la littérature, le livre et le plaisir de lire, le patrimoine culturel, viticole et gastronomique de la Bourgogne Franche-Comté.

LA JEUNESSE À L'HONNEUR

En marge des dédicaces sur les deux journées, 14 rencontres-débats seront organisées en littérature générale et sur des thèmes d'actualité, ainsi que cinq tables-rondes sur la thématique du vin, de la gastronomie et d'un certain art de vivre. Le jeune public ne sera pas non plus oublié. Un jeu de piste sera proposé aux enfants de quatre à dix ans le samedi à 16 heures, un atelier lecture-spectacle sera animé par Paul Ivoire le dimanche à 15 heures et enfin, le même jour, à 16 heures aura lieu un atelier philosophique à destination des enfants de sept

à 14 ans et sera animé par les éditions Les petits Platons.

UNE GRANDE DICTÉE ŒNOLOGIQUE

Pour la septième année consécutive, l'indétrônable grande dictée revient. Animée d'une main de maître par Jean-Joseph Julaud, auteur de *La Dictée pour les Nuls* aux éditions First, elle sera cette année parrainée par l'écrivain et Prix Goncourt Didier Van Cauwelaert. Le samedi à 10h15, juniors (de 10 à 17 ans), adultes et experts s'affronteront au grand Cellier pour tenter de remporter de nombreux cadeaux, après correction des copies, à 14 heures le même jour.

Au delà de ces rendez-vous incontournables, Livres en Vignes sera aussi l'occasion, pour le public, de venir découvrir la Cave aux arômes et de déguster une sélection de vins de Bourgogne, en collaboration avec le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, l'École des vins de Beaune et le concours d'une dizaine d'élèves du lycée viticole de Beaune, dans le cadre d'un travail pédagogique, sur inscription, tout au long des deux jours et par groupe de 17 participants. En parallèle, un atelier de dégustation antique sera proposé au public le dimanche après-midi, de 15 heures à 17h30, en collaboration avec le MuséoParc Alésia, deux lectures dont une musicale auront lieu le dimanche au grand Cellier et une exposition de photographies sur l'univers de la vigne en Côte chalonaise et en Bourgogne sera proposée sous les auvents, en partenariat avec la ville de

Chalon-sur-Saône et dans le cadre de la 22e Paulée de la Côte chalonaise.

QUATRE AUTEURS PRIMÉS

En amont de la grande fête du livre, les membres des jurys des prix Livres en Vignes se sont réunis le 2 septembre au Grand hôtel La Cloche, à Dijon pour délibérer concernant les quatre prix qui seront remis vendredi 24 septembre lors de l'inauguration de Livres en Vignes. Le prix Albert Bichot récompensant un ouvrage de littérature généraliste contemporaine et parrainé par le domaine éponyme sera ainsi attribué à Azouz Begag pour *L'arbre ou la maison* aux éditions Julliard et le prix du premier roman Méo-Camuzet parrainé par le domaine éponyme récompensera Léa Chauvel-Lévy pour *Simone* aux éditions L'Observatoire. Nicolas d'Estienne d'Orves recevra le prix du Clos de Vougeot attribué à un ouvrage sur le vin, la vigne, la gastronomie et un certain art de vivre et parrainé par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, pour *Le petit éloge de la gourmandise* aux éditions Le Pérégrines. Enfin, un prix Coup de cœur attribué à un ouvrage de littérature généraliste et parrainé par l'entreprise Rougeot récompensera Clara Dupont-Monod pour *S'adapter* aux éditions Stock.

ANTONIN TABARD

◆ Samedi 25 et dimanche 26 septembre, au Château du Clos de Vougeot. Programme complet sur : livresenvignes.fr

Sciences

Les chercheurs font leur nuit européenne à Dijon

La Nuit européenne des chercheurs a lieu le vendredi 24 septembre prochain à Dijon et dans 14 autres villes de France. Après une édition 2020 confinée et 100 % numérique, cette édition accueillera de nouveau du public en jauge limitée et dans un nouveau lieu du campus dijonnais de l'université de Bourgogne... En effet, après 10 ans passés à la Maison des sciences de l'homme, c'est à la Halle de tennis de l'UFR Staps que la Nuit européenne des chercheurs se déroulera. La thématique de cette année est le voyage... Les voyages scientifiques portent-ils le même imaginaire que les voyages culturels, initiatiques ou romancés ? Qu'est-ce que la découverte d'un "terrain" apporte, aujourd'hui, à la démarche de recherche ? Comment les chercheurs se préparent-ils ? Quelles surprises, déconvenues ou fulgurances ont-ils vécu en voyage ? Que peuvent nous dire les chercheurs qui étudient les voyages anciens ou les migrations actuelles ? Pour l'occasion, les chercheurs du laboratoire Biogéosciences préparent un grand bivouac pour accueillir et échanger avec le public. Cinq autres dispositifs sont prévus : la valise du chercheur, la soirée diapos, le speed searching, le rendez-vous des voyageurs, ainsi que le terrain des sciences du sport.

◆ Vendredi 24 septembre de 17 à 23 heures sur le campus dijonnais de l'université de Bourgogne. dijon.nuitchercheurs.eu

Exposition

Bertrand Lavier s'expose au Consortium Museum

La réunion des trente oeuvres de Bertrand Lavier dans les collections du FRAC Bourgogne et du Consortium Museum compose le plus important ensemble d'oeuvres de l'artiste en France. Présentée du 17 septembre 2021 au 22 mai 2022 au Consortium Museum, *Unwittingly But Willingly* pose un regard rétrospectif sur la carrière de l'artiste en présentant une trentaine d'oeuvres emblématiques qui illustrent chacun de ses chantiers, réalisés depuis les années 1980 à aujourd'hui. Des objets peints aux Walt Disney Productions en passant par les superpositions d'objets, les oeuvres de Bertrand Lavier interrogent notre rapport au réel et sa représentation.

◆ Du 17 septembre 2021 au 22 mai 2022 au Consortium Museum, à Dijon.

Concert

Fauré, Saint-Saëns et Ravel à l'Auditorium

Deux grandes artistes, la cheffe Ariane Matiakh et la violoncelliste Anne Gastinel, peignent un monde de délicatesse et de féerie. Noble héritière de l'école de violoncelle française et pédagogue hors pair, Anne Gastinel interprète l'illustre Premier concerto pour violoncelle de Saint-Saëns, formant ainsi, au centre du programme, un cœur virtuose. Ce moment sera précédé de la Suite d'orchestre, opus 80 de Gabriel Fauré, qui fait de l'orchestre un formidable nuancier de couleurs. De quoi introduire subtilement Mère l'Oye de Maurice Ravel. Grand jeu de percussions, célesta, harpe, contrebasson ; un jeu de timbres d'un raffinement rare pour dire toute la poésie de l'enfance.

◆ Samedi 25 septembre, à 20 heures, à l'Auditorium, à Dijon. opera-dijon.fr



Grand reporter, auteur et amateur de vins, Jean-Paul Kauffmann présidera la 14e édition de Livres en Vignes. (Crédit : Maurice Rougemont)

Sortir...

PORTRAIT DE FAMILLE

Initials B.L.

Dans son dernier livre "La Revanche d'une femme", Dominique Loiseau fait référence à la phrase si connue d'Alphonse de Lamartine : « *Un seul être vous manque et tout est dépeuplé* », rappelant à notre bon souvenir son pendant bien moins usité : « *Un seul être vous manque et tout est repeuplé* », tiré de la pièce de Jean Giraudoux *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*. Dans son ouvrage, Dominique Loiseau use de cette dissymétrie littéraire, qui voit la mélancolie romantique de la première citation balayée d'un revers d'optimisme par la seconde, pour évoquer sa non réélection au conseil d'administration des Relais & Châteaux en 2013, après deux mandats. Mais cette inversion de préfixes, cette permutation de "dé" en "re", comme un pied de nez au destin funeste, qui de la

mue de deux lettres efface le spectre du renoncement et ouvre les portes au rebond, à la résilience et à la reconstruction, illustre à merveille ce qui fait l'essence même du groupe Loiseau.

BERNARD EST PARTI, LOISEAU EST RESTÉ

S'il est évident que tout prend corps avec Bernard Loiseau, que rien n'aurait jamais vu le jour sans lui, sans sa personnalité légendaire, sa gouaille et son énergie hors-norme, sa tragique disparition, le 24 février 2003, éclaire un autre fait : ce jour-là, si Bernard est parti, Loiseau est resté. Par la force de sa famille et des équipes, son incarnation n'a par la suite jamais été aussi forte. Avec Dominique et ses trois enfants Bérangère, Blanche et Bastien, aux si emblématiques initiales B.L., Loiseau déploie ainsi ses ailes toujours plus haut. Un destin familial, kaléidoscope d'envies, de passions sincères, de devoir de mémoire, de sacerdoce, mais aussi d'amour transcendé à l'image de ce qui transpire de la chanson de Serge Gainsbourg, « Initials B.B. » dont

s'inspire le titre de cet article.

Que le chanteur à la tête de chou s'immisce ainsi dans ces lignes n'est d'ailleurs pas le fruit du hasard. Il partage avec le chef triplement étoilé les mêmes sentiments permanents d'inachevé et d'insatisfaction, associés, en une alchimie mortifère, à un immense besoin de reconnaissance, un abyssal doute quant à leur vraie valeur, leur légitimité et à l'angoisse de « *ne pas rester au top* », comme le répétait sans cesse l'homme, inventeur d'une cuisine légère avant la lettre... Alors même que ces deux artistes de génie étaient adulés par le plus grand nombre.

Aujourd'hui, après une période de crise sanitaire sans précédent, les enfants Loiseau ont manifesté la volonté de s'impliquer encore davantage dans l'entreprise. « *Il y a un an, je n'aurais pas imaginé que mes deux filles s'installeraient à Saulieu. Bérangère habitait alors à Angers et Blanche était au Japon, se souvient Dominique Loiseau. Les transmissions dans les entreprises se font rarement de façon prévue, anticipée. Ici il y a un tel héritage qui nous dépasse... Nous avons une mission par rapport à ce lieu, qui, en un sens, à tous les atours d'un quatrième enfant* ». Fin avril, le conseil d'administration du groupe a ainsi nommé Bérangère (déjà directrice marketing et communication) vice-présidente du groupe Bernard Loiseau, avec pour mission d'épauler



CREANOMADE

LES DATES CLÉS DE BASTIEN LOISEAU

1991

NAISSANCE LE 13 MARS À DIJON.

2013

OBTIENT UN BACHELOR À L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE LAUSANNE.

2014

EST DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT AU SEIN DU GROUPE DES FRÈRES BLANC.

2016-2017

FONDE LE TAQ L'OISEAU À PARIS, UNE SANDWICHÉRIE GASTRONOMIQUE, FAUBOURG SAINT-HONORÉ.

2021

DEVIENT ADMINISTRATEUR DU GROUPE BERNARD LOISEAU.

la présidente Dominique Loiseau, toujours très présente auprès des clients. Sa sœur Blanche, diplômée d'un master en arts culinaires et innovation à l'Institut Paul Bocuse, rejoint quant à elle la brigade du chef Patrick Bertron au restaurant « La Côte d'Or » à Saulieu. Enfin, Bastien devient administrateur du groupe. Cette transmission prend dès lors une nou-



SOPHIE BOULANGER

velle dimension que la famille a choisie de baptiser « Ancrage 2023 ». Un vocable emprunté au monde marin qui souligne à la fois une assise du projet basée sur la fidélité aux valeurs du fondateur, Bernard Loiseau et une projection vers un avenir, promesse d'innovation, balisée par la date symbolique de 2023, commémoration des 20 ans de la disparition du grand chef.

Avec ce nouveau chapitre, incarné par le retour au nid sédélocien d'une



B. PRESCHESMISKY

grande partie de la fratrie, l'envie de rembobiner la pellicule de cette saga familiale si intimement liée au destin d'un homme et aux racines d'un territoire, prend corps. Les mots qui suivent ambitionnent ainsi de prendre le pouls de chacun des membres de cette famille qui ne fait qu'un derrière un nom totem, à la fois emblème et étendard d'une résilience à toute épreuve, de comprendre ce que cela peut représenter de grandir sous le patronyme de Loiseau, de recueillir les témoignages, les souvenirs d'enfance, de partir en quête des madeleines de Proust, des rires, des gamelles et autres jeux d'enfants, agrégeant maladroitement le « je » de l'adulte en devenir, de débusquer enfin les fils invisibles qui ont tissé la toile de ces parcours individuels devenus aujourd'hui pleinement communs.

DESTINS LIÉS

Quand Dominique rencontre pour la première fois Bernard Loiseau, nous sommes à la fin de l'année 1986. Normaliennne, biochimiste et microbiologiste de formation, à 33 ans, la jeune femme est déjà très active. Professeur certifié en sciences appliquées à l'alimentation et à l'hygiène des aliments au Lycée technique hôtelier Jean Drouant à Paris depuis 1978, elle a décidé, en 1985, de prendre un congé sans solde d'un an pour se glisser dans la peau d'une journaliste-rédactrice spécialisée dans les produits alimentaires, la diététique et l'hygiène, pour le journal professionnel L'Hôtellerie. Et, c'est bien ce support reconnu qui l'invite à mettre entre parenthèses son plaisir d'enseigner, ce qu'elle partage avec les étudiants... Si le titre sollicite ainsi la jeune enseignante, c'est que celle-ci s'est illustrée par l'édition, au début des années 1980, de plusieurs ouvrages : Hygiène et restauration, suivi de Sciences appliquées à l'alimentation, qui font encore référence aujourd'hui dans les milieux de la restauration. « Mes livres étaient extrêmement documentés tout en restant particulièrement pratiques. Ils tombaient à point nommé pour une profession

« **Tout comme moi, Bernard a été éduqué selon les mêmes principes : l'importance du travail, la droiture, le besoin de bien faire les choses** »

Dominique Loiseau

confrontée à un nouvel arrêté ministériel, nécessitant la refonte complète d'un grand nombre de cuisines jugées bien trop vétustes à l'aune de ces nouvelles normes. En parallèle, on me demanda d'adapter les programmes de sciences du BTS à ces nouvelles réglementations, de concevoir toute une collection de manuels de travaux pratiques. Il me parut alors judicieux de passer un CAP de cuisine à l'École Ferrandi pour maîtriser le b.a.-ba de la profession, m'appropriant les codes, le jargon, pour mieux accompagner les exercices pratiques des élèves. Quand j'ai décroché mon diplôme, jamais je n'aurais pu imaginer combien il me serait utile des années plus tard, à Saulieu, pour comprendre le travail des équipes en cuisine et en salle... », avoue Dominique Loiseau. Passionnée, indépendante et dynamique, notre « envoyée spéciale » des

LES DATES CLÉS DE DOMINIQUE LOISEAU

1953

NAISSANCE LE 28 AOÛT À NEUILLY-SUR-SEINE.

1989

MARIAGE AVEC BERNARD LOISEAU.

2005

DEVIENT LA PREMIÈRE FEMME VICE-PRÉSIDENTE DES RELAIS & CHÂTEAUX.

2008

REÇOIT LA LÉGION D'HONNEUR DU PRÉSIDENT NICOLAS SARKOZY.

2015

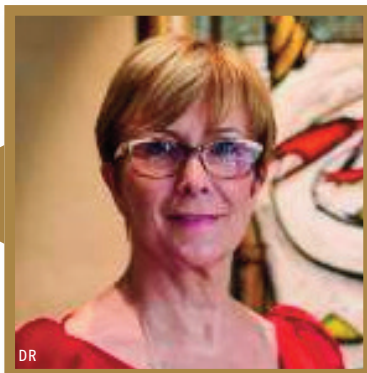
REÇOIT LE TROPHÉE « FEMME EN OR » DANS LA CATÉGORIE « ENTREPRISE ».

questions alimentaires parcourt alors la France de séminaires en manifestations culinaires. En novembre 1986, son rédacteur en chef lui demande de couvrir un concours gastronomique : le Trophée des Sources à Vichy. Bien qu'elle se soit déjà engagée à tenir une conférence à l'école hôtelière où elle avait été en poste, l'insistance de son supérieur et le fait qu'elle soit la seule journaliste disponible à cette date, l'amène – quelque peu contrariée – à prendre place dans un train en direction de Vichy. Le soir, au repas de gala,

un membre du jury pose sur elle un regard insistant. « À tort, je prenais ce monsieur pour le célèbre cuisinier Alain Chapel. Loin de penser que je pouvais lui plaire, j'étais persuadée qu'il me confondait

avec quelqu'un d'autre. Le lendemain, j'eus l'occasion de comprendre mon erreur, car l'homme qui m'avait souri la veille n'était autre que Bernard Loiseau... Et malheureusement celui-ci avait déjà rejoint ses cuisines à Saulieu ». Un clin d'œil du destin, allait donner corps à cet intangible échange de regards, à cette « presque » rencontre restée muette. À une présentation officielle du guide gastronomique Michelin, Dominique apprendrait de Bernard lui-même, après lui avoir avoué sa méprise, que de son côté, ce n'était nullement le fruit du hasard ou de la confusion si ses yeux s'étaient ainsi posés sur elle... « Bernard étant ce qu'il était, son enthousiasme, sa jovialité et sa simplicité firent que nous ne nous sommes plus quittés de la soirée ». Trois ans plus tard, les deux tourtereaux convalaient en justes noces, convain-

cus par mille détails qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. « *Tout comme moi, Bernard est né dans une famille modeste, éduqué selon les mêmes principes : l'importance du travail, la droiture, le besoin de bien faire les choses* ». Aux réminiscences olfactives d'une enfance heureuse évoquée par Ber-



nard, qui, convoquant les parfums roboratifs des terrines, pâtés et autres saucisses de la charcuterie familiale où travaillait sa mère Édith, mais également celles enveloppantes de cuir, de cirage d'un magasin de chaussures qui jouxtait la boutique, où il prenait plaisir à jouer quand sa mère était trop occupée, l'Alsacienne Dominique répond par les insolites et exotiques essences – au nez de l'Auvergnat - de cannelle, d'anis, de fruits confits qui peuplent son univers d'enfant. Une enfance rythmée par la cloche de l'école du village, qui en sonnait la fin des cours, projetait au pas de course la petite fille dans la cour de la ferme de ses tantes et oncles. Un terrain de jeu multisensoriel où s'entrechoquaient le caquetement des poules, les effluves liquoreux de Kirsch, de mirabelles ou de quetsches maison, le craquement net et ferme de l'arrachage des feuilles de tabac, l'odeur suave de la résine jaune qui se concentre à la base des pétales de fleurs de houblon... « *Le dimanche matin, avant de partir à la messe, nous mettions le pot-au-feu à mijoter. Le résultat était si savoureux que cela reste un de mes plats préférés. Aujourd'hui, je réalise combien, dès mon plus jeune âge, j'ai été habitué aux mets délicieux. Cela à formidablement éduqué mon palais... De son côté, Bernard me racontait ses samedis au marché avec son père, où il apprit beaucoup*



en le regardant choisir d'une main experte les légumes, viandes et poissons, ou encore les parties de pêches à l'écrevisse, la levée des pièges, le ramassage en famille des airelles, la cueillette des noisettes et la recherche des champignons... Ses habitudes, ses souvenirs, ses délices faisaient écho aux miens... ».

POUR LA BEAUTÉ DU RÊVE

Si le grand livre de leur histoire posédait bien des pages communes, le phrasé du récit n'adoptait pas toujours la même syntaxe. Ainsi, si le père de

Bernard était plutôt autoritaire, il était également infiniment gentil, toujours là pour son fils, qui a pris de lui le sens du courage, du travail bien fait et de l'abnégation. Des valeurs partagées par Dominique, qui, elle – en miroir inversé - les a puisées dans l'absence prématurée d'un père rétif à toutes marques d'affection : « *je n'ai aucun souvenir de gestes tendres de sa part. M'a-t-il jamais prise sur ses genoux ? Je n'en suis pas certaine* ». C'est à l'adolescence de sa fille, que parti pour une autre femme, l'homme, a laissé son épouse seule, sans ressources, avec quatre enfants à élever. De la force et la dignité avec lesquelles sa mère s'est relevée face à l'adversité, Dominique a tiré deux leçons, mantra de vie : « *une femme doit savoir vivre seule* » et « *seul le travail ne déçoit jamais* ». Bernard et Dominique ont également tous deux été en pension dans une école catholique dès la sixième, mais là où l'alsacienne s'est sentie de suite à son aise, conquise par la beauté chic des murs chargés d'histoire de Notre-Dame de la divine Providence, à Fénétrange en Lorraine, galvanisée par le potentiel et la richesse des matières enseignées, sources de liberté, d'évasion et de tant de perspectives d'avenir, Bernard, lui, n'a perçu que castration, prison ainsi qu'un véritable sentiment « *de perdre son temps sur les bancs de l'école au lieu d'en découper avec la vraie vie* ». Son incapacité à rester en place, son rapport discutabile avec la discipline, plus que ses réelles capacités intellectuelles, fort convenables au

demeurant, l'ont mené sur le chemin de l'apprentissage, droit vers sa future vocation. Quant à ses rêves d'étoiles, cette petite musique de l'exigence et de l'excellence, acouphène de ses pensées profondes, ils ont pris mélodie au piano des cuisines des frères Troisgros. Deux semaines seulement après son entrée en apprentissage à Roanne, Bernard Loiseau, qui avait alors 17 ans, fut le témoin de l'attribution de la troisième étoile Michelin au restaurant Troisgros. Fasciné et émerveillé en tous points, dès lors, il sut qu'un jour, lui aussi, décrocherait cette fameuse triple étoile, pas par mégalomanie, mais par beauté du rêve : sa quête du graal commençait et elle durerait 23 ans. Le lundi 4 mars 1991, Bernard Loiseau obtenait ainsi son ultime récompense fruit de

« **Ce qui est sûr c'est que je me sens bien en cuisine. Il y a ces bruits, ces odeurs... C'est du domaine du ressenti.** »

Blanche Loiseau

tant d'efforts, de force et de travail, mais également puissant révélateur de sa fragilité et catalyseur d'une nouvelle peur : celle de la perdre. « *Tant que je continuerai à m'inquiéter, à m'angoisser, je serai bon. Mais ce n'est pas facile de vivre ainsi* », confiait-il à son épouse.

LE TEMPS DU RELAIS...

Après leur mariage, Dominique Loiseau, qui a conservé son poste de journaliste fait des allers-retours entre Paris et Saulieu, mais l'arrivée de Bérangère, en juillet 1989, l'amène à s'installer à temps complet au côté de Bernard au Relais à Saulieu. « *Je voulais avoir des enfants rapidement. Bernard n'était pas contre mais ya mis une condition : que jamais l'un d'eux ne vienne au passe-plat le déranger. Quand il était en cuisine, je devais gérer seule. Hors de question également que des pleurs viennent perturber ses nuits... Je n'ai fait qu'une exception à cette règle, quand Blanche a eu l'appendicite, se souvient Dominique Loiseau. Pour autant, l'arrivée de chacun de nos trois enfants fut pour lui à chaque fois une fête, une joie et une actualité à partager. Quand il était avec nous, il était vraiment là, tour à tour papa clown, papa gourmand, éprouvant un plaisir sans limite à faire découvrir les goûts et les produits à ses enfants, allant jusqu'à tolérer que Blanche le chahute pendant sa sieste si sacrée de 15 heures... Quand, Bérangère, notre première étoile, est née, je devais la descendre pour la présenter à tous les clients qu'il connaissait bien. Peu importe qu'elle dorme ou qu'elle tète, Bernard voulait faire connaître sa merveille. Petits, les enfants couraient dans les couloirs, mais ils ont toujours su se poser, être polis avec les clients, ralentir quand ils passaient devant les salles. À deux ans, Bérangère savait déjà poser face aux appareils photo, tant elle fut mitraillée par les journalistes et les habitués du relais, véritable famille élargie. Elle savait à peine parler que son père lui avait déjà appris à dire "trois étoiles" comme si lui-même n'arrivait pas à croire à la réalité de sa consécration. Longtemps, nous avons habité au-dessus du restaurant, ce qui fait que la sphère privée était très réduite. C'est aussi pourquoi, j'ai mis les enfants en pension chez les sœurs pour qu'ils* »

LES DATES CLÉS DE BÉRANGÈRE LOISEAU

1989

NAISSANCE LE 5 JUILLET À DIJON.

2011

OBTIENT UN MASTER EN GESTION À L'ISG PARIS.

2012

DÉCROCHE UN CAP DE CUISINE.

2013

DEVIENT RESPONSABLE MARKETING DU GROUPE BERNARD LOISEAU, PUIS RESPONSABLE COMMUNICATION ET PROMOTION EN 2019.

2021

DEVIENT VICE-PRÉSIDENTE DU GROUPE.

LES DATES CLÉS
DE BERNARD LOISEAU

1951

NAISSANCE LE 13 JANVIER À
CHAMALIÈRES (PUY-DE-DÔME).

1968

ENTRE EN APPRENTISSAGE CHEZ
LES FRÈRES TROISGROS.

1975

ARRIVE À SAULIEU COMME
CHEF-GÉRANT
DE « LA CÔTE-D'OR » DONT IL
DEVIENT PROPRIÉTAIRE EN 1982.

1991

OBTIENT SA TROISIÈME ÉTOILE.

1995

OBTIENT LÉGION D'HONNEUR
PAR LE PRÉSIDENT
FRANÇOIS MITTERRAND.

«... participer aux congrès internationaux des agences de voyage ». Par la suite, elle participe aux différents travaux de rénovation visant à offrir aux clients un lieu unique et privilégié. Dominique Loiseau s'est plus particulièrement investie dans l'aménagement du jardin anglais, de la boutique (1995), de l'hôtel (tranches de 1995 et 1998) et du spa. « J'ai donné une dimension hôtelière à Saulieu que Bernard n'avait pas déve-



travaillaient chez nous. Et des millions de Français qui aimaient Bernard comme un copain. Je ne pouvais pas les laisser tomber ».

... PUIS DE L'ENVOL

Alors qu'une minorité de la profession ne donnait pas plus de six mois d'espérance de vie à la maison Loiseau sans Bernard à sa tête, le talent, les compétences et la pugnacité de Dominique Loiseau et de ses équipes allaient donner tort à tous ces volatiles de mauvais augure. Non seulement l'établissement ne perdrait pas ses trois macarons, mais il allait même les conserver jusqu'en 2016, soit 13 ans après le drame. Une longévité qui clouera le bec « aux esprits chagrins qui évoquaient la "gentillesse" ou une certaine obligation morale du Michelin... ». Par ailleurs, le groupe Loiseau allait poursuivre son développement bien au-delà des frontières morvandelles, tout en affirmant encore la montée en gamme de la maison mère à Saulieu. Une adresse que Dominique rebaptise : la « Côte-d'Or » devient ainsi « Le Relais Bernard Loiseau ». Un nom qui évoque l'ancienne fonction des lieux (un relais de poste), rappelle son appartenance aux Relais & Châteaux avec son hôtel cinq étoiles de 33 chambres, et surtout qui signe, au-delà de l'hommage, une volonté de s'inscrire dans la continuité du travail de Bernard Loiseau. Le site labellisé Entreprise du patrimoine vivant (EPV) s'est doté d'un nouveau spa en 2017. Multiprimé, celui-ci développe ses 1.500 mètres carrés sur trois étages, avec notamment son restaurant bistronomique éponyme, qui se positionne, en toute logique, sur le créneau audacieux d'une cuisine santé et goûteuse. Puis, Loiseau, sous la direction de Dominique, migre vers d'autres cieux régionaux. Il nidifie d'abord à Beaune, en 2007, avec le restaurant « Loiseau des Vignes ». Étoilé en 2010, porté par le chef Mourad Haddouche et son sommelier Christophe Gines, également directeur de l'établissement, il propose une sélection exceptionnelle de vins de Bourgogne, dont 70 références sont disponibles au verre, grâce à un système révolutionnaire, l'Enomatic, qui permet de conserver les bouteilles à température idéale pendant plus de trois semaines. « Cette carte des vins et cette technologie unique en Europe, furent récompensées par deux prix : celui de lauréat des palmes du Leader's Club en 2008 et le grand prix de la presse du vin en 2010 », appuie Dominique Loiseau. En 2013, c'est l'arrivée de Loiseau dans la capitale dijonnaise avec l'installation du restaurant « Loiseau des Ducs » qui décroche une première étoile dès l'année suivante, grâce à la cuisine de son talentueux chef Louis-Philippe Vigilant, épaulé, côté sucré, par son épouse Lucile Darosey-Vigilant, qui a décroché le prix « Passion Dessert » du Guide Michelin en 2019. Enfin, à Paris, « Tante Marguerite », ouvert par Dominique et Bernard Loiseau en 1999, devient « Loiseau Rive Gauche » en 2016 et décroche sa première étoile deux ans plus tard.

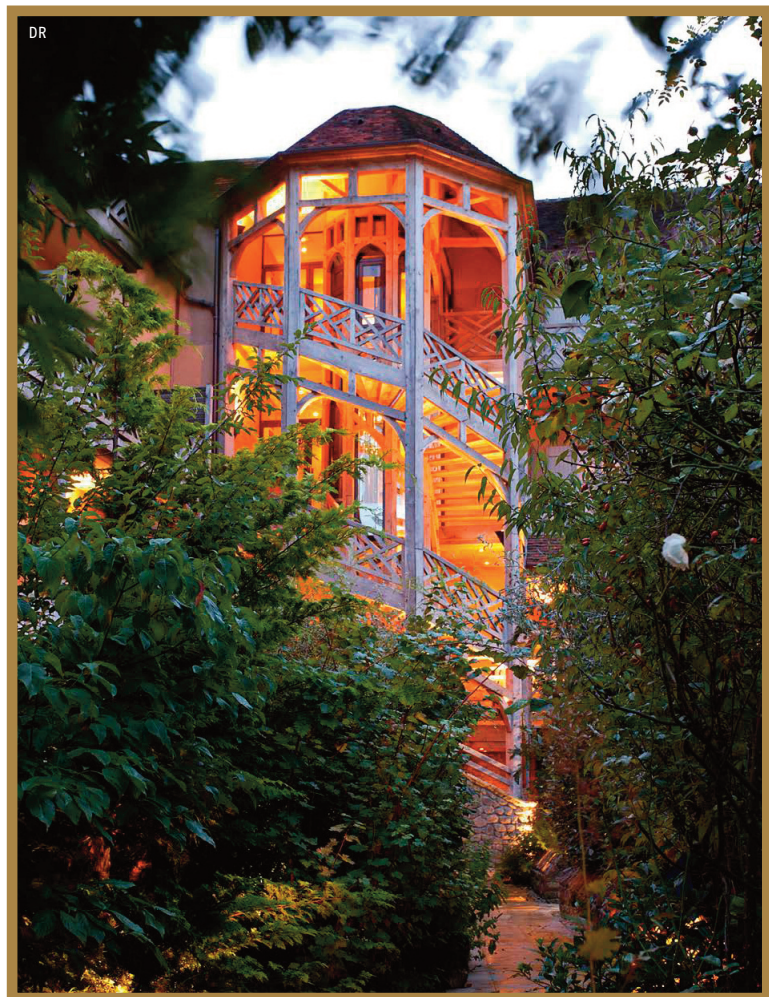
travaillaient chez nous. Et des millions de Français qui aimaient Bernard comme un copain. Je ne pouvais pas les laisser tomber ».

... PUIS DE L'ENVOL

l'année. Bérangère a, par ailleurs, commencé le chinois à 11 ans, et un an plus tard elle passa un mois en Chine ». La suite : une montée à Paris, en 2007, pour intégrer une prépa Sciences-Po. « Je ne voulais pas faire l'école hôtelière. Mon objectif était de revenir dans l'entreprise avec un maximum de bagages », défend-elle. Bérangère poursuit son cursus, de 2008 à 2011, à l'ISG Paris, une école de gestion et de commerce. Des études qui la conduisent à New York pour un stage de cinq mois en agence de publicité, suivi de cinq autres mois en Asie, avant d'achever son périple étudiant par six mois en cabinet de conseil à La Défense à Paris, et en cabinet d'audit chez Mazars. C'est là qu'elle

●●● puissent bien travailler. Au Relais, cela n'aurait pas été possible ».

À Saulieu, le travail ne manque pas pour Dominique : « Je m'occupais de la médiatisation de l'image de Bernard. C'est moi qui écrivais ses livres. Je choisissais le thème des recettes avec lui... Je rédigeais les communiqués de presse... Je m'impliquais également dans les démarches commerciales, sur l'international. Nous fîmes le premier Relais & Châteaux de province à par-



l'année. Bérangère a, par ailleurs, commencé le chinois à 11 ans, et un an plus tard elle passa un mois en Chine ». La suite : une montée à Paris, en 2007, pour intégrer une prépa Sciences-Po. « Je ne voulais pas faire l'école hôtelière. Mon objectif était de revenir dans l'entreprise avec un maximum de bagages », défend-elle. Bérangère poursuit son cursus, de 2008 à 2011, à l'ISG Paris, une école de gestion et de commerce. Des études qui la conduisent à New York pour un stage de cinq mois en agence de publicité, suivi de cinq autres mois en Asie, avant d'achever son périple étudiant par six mois en cabinet de conseil à La Défense à Paris, et en cabinet d'audit chez Mazars. C'est là qu'elle

l'année. Bérangère a, par ailleurs, commencé le chinois à 11 ans, et un an plus tard elle passa un mois en Chine ». La suite : une montée à Paris, en 2007, pour intégrer une prépa Sciences-Po. « Je ne voulais pas faire l'école hôtelière. Mon objectif était de revenir dans l'entreprise avec un maximum de bagages », défend-elle. Bérangère poursuit son cursus, de 2008 à 2011, à l'ISG Paris, une école de gestion et de commerce. Des études qui la conduisent à New York pour un stage de cinq mois en agence de publicité, suivi de cinq autres mois en Asie, avant d'achever son périple étudiant par six mois en cabinet de conseil à La Défense à Paris, et en cabinet d'audit chez Mazars. C'est là qu'elle

« Je n'ai jamais fait pression sur mes enfants : s'ils ont été imprégnés, ils sont restés libres. »

Dominique Loiseau

LES DATES CLÉS
DE BLANCHE LOISEAU

1996

NAISSANCE LE 16 JUILLET
À DIJON.

2018

OBTIENT UN BACHELOR EN ARTS
CULINAIRES ET GESTION DE
RESTAURANT, PUIS UN MASTER
EN LEADERSHIP ET INNOVATION
CULINAIRES À L'INSTITUT PAUL
BOCUSE.

2016-2020

SE FAIT LA MAIN DANS
PLUSIEURS GRANDES MAISONS
(LES FRÈRES ROCCA EN ESPAGNE,
LASSERRE À PARIS, LA FENIÈRE
DANS LE LUBERON) ET PASSE UN
AN AU JAPON.

2021

INTÈGRE LES CUISINES DE SON
PÈRE, DANS LA BRIGADE DU
CHEF PATRICK BERTRON À
SAULIEU, EN TANT QUE DEMI-
CHEF DE PARTIE.

LA FORCE DES SYMBOLES

Pour Bérangère, qui a littéralement appris à marcher au Relais, « la trans-



mission n'est pas un vain mot. C'est même le sens de sa vie : continuer à faire briller le nom de son père au plus près des étoiles... », argue Dominique. « Même si ce n'était pas côté cuisine comme ma sœur Blanche, j'ai toujours su que je reviendrais au Relais », complète la jeune fille.

Tradition familiale oblige, Bérangère passe son collège et son lycée chez les sœurs du cours privé Saint-Dominique

IMPRÉGNÉS MAIS LIBRES

D'autres récompenses et consécutions plus personnelles marquent le parcours de Dominique Loiseau, post 2003. Pour cette férue de botanique, c'est d'abord le rosieriste Delbard qui lui dédie une rose Blanche à son nom, dont plusieurs buissons ornent le jar-

FRANCK JUERY



rencontre son mari à l'été 2011. Tout juste diplômée, elle se marie, le 8 septembre 2012, au Clos de Vougeot. De cette union naîtront quatre enfants : Léopold, Ludivine, Léandre et Lancelot : après les « 3 B » comme Bernard des parents, voici les « 4 L » comme Loiseau de la fille... « Avec Bérangère, les symboles sont toujours justes et forts », défend Dominique Loiseau.

Avant de rejoindre l'entreprise, Bérangère tient à tout prix à obtenir son CAP de cuisine. Elle le passe à Clichy en six mois. Puis, réalise un stage chez Lasserre à Paris. Plus de 500 couverts par service : « J'ai touché du doigt le métier. J'ai alors pris conscience de l'impact de la philosophie de papa. Que sans lui, la cuisine telle qu'on la connaît aujourd'hui n'existerait tout simplement pas. De même, je me suis rendu compte à quelle point l'histoire de France était inter-imbriquée avec la gastronomie et réciproquement à l'exemple du velouté du Barry ». Tout se précipite alors. En 2012, elle entre au conseil d'administration du groupe Bernard Loiseau. Un an plus tard, elle revient à Saulieu et prend le poste de responsable Marketing. « Ma mission : structurer les offres, les prises de paroles, pour aider au développement du groupe ». Du temps de Bernard, il n'y avait jamais de réunion de direction. Son charisme et son autorité faisaient qu'ils étaient peu à oser s'exprimer. « J'ai repris la communication et le commercial, tout fait en interne ». Enfin, 2021 la voit endosser la double casquette de directrice marketing et communication et vice-présidente du groupe « pour soutenir maman, dans ses taches de représentation ».

VOLER DE SES PROPRES AILES

Bastien est né la même semaine que l'obtention de la troisième étoile ! Un double cadeau céleste « qui remplit Bernard d'une émotion ineffable », se souvient Dominique Loiseau. Enfant, il partage avec son père une vraie appétence pour la nature. Un trait de caractère et une passion qui lui soufflèrent à l'oreille l'idée d'arrêter l'école pour se consacrer à l'élevage de ses poules et de ses canards. Mais très bon élève, il obtient son baccalauréat avec la mention Bien. Et si Bastien envisage un temps d'intégrer une école d'ingénieur, c'est finalement vers les métiers de l'hôtellerie qu'il s'oriente. « Est-ce par envie personnelle ou pour satisfaire une sorte de devoir familial qu'il s'imposait ? Difficile à dire, Bastien a toujours été d'une nature discrète, peu disert

sur ses émotions et sentiments », confie Dominique Loiseau. En 2013, il sort de la prestigieuse École hôtelière de Lausanne diplômé d'un bachelor international en management hôtelier. Après plusieurs expériences en hôtellerie en Chine, aux États-Unis, en Allemagne et en Suisse, il devient directeur d'établissements au sein du groupe des Frères Blanc, puis fonde, entre 2016 et 2017, TAQ Loiseau à Paris, une sandwicherie gastronomique Faubourg Saint-Honoré. Aujourd'hui, il embrasse le poste d'administrateur du groupe Bernard Loiseau. Bien que passionné d'aviiculture et de chasse, très attaché au terroir et aux paysages du Morvan, il conserve un pied à Paris. « Il aura sans doute un jour sa vie à Saulieu, mais à 30 ans, il est encore jeune. Il a besoin de s'exprimer ailleurs. De se construire par lui-même... Il est sans doute celui qui a été le plus meurtri par la perte de la figure paternelle », révèle Dominique Loiseau.

UNE LOISEAU EN CUISINE

Si Bérangère s'est rapprochée de la cuisine et de l'héritage Loiseau sur le tard, Blanche est « tombée dans la marmite toute petite ». Dernière enfant du couple, elle garde peu de souvenirs de son père, essentiellement ravivés par les nombreuses vidéos familiales et pourtant, dans une sorte de réminiscence génomique, gourmande et jouissive, elle est le portrait craché de son père, disparu quand elle avait six ans et demi. « Ce qui est sûr c'est que je me sens bien en cuisine. Il y a ces bruits, ces odeurs... C'est du domaine du ressenti : c'est toute ma vie, au point de faire des insomnies à rester devant les fourneaux... Mes vacances sont viticoles et gastronomiques, mes cadeaux d'anniversaire et de Noël tournent toujours autour de la cuisine : de nouveaux couteaux, une collection de livres de recettes anciennes, un kit à bière (le dernier en date), sans oublier que je regarde en boucle les films et séries consacrés à cet univers sur Netflix », sourit la gastronomique. La cuisine est pour elle instinctive, physique, fusionnelle, de l'ordre de l'alchimie. Elle a hérité du palais et de la mémoire encyclopédique des goûts de son père. « Toute petite, au Relais, elle allait voir ce qui se passait du côté pâtisserie car l'espace était plus approprié pour recevoir un enfant. Ainsi aussi loin que je me souviens, j'ai vu

cette enfant s'amuser en cuisine », raconte Dominique Loiseau. Faire de cette passion son métier est une évidence pour la jeune fille, avide de faire ses gammes derrière un piano. Et puisque tout cela ne saurait être du « pipeau » pour celle qui a fait six ans de flûte traversière, Blanche se verrait bien céder aux sirènes de la précipitation en optant pour une orientation, dès la troisième, vers un baccalauréat professionnel en cuisine. Sa mère, vigilante, saura toutefois faire taire ces ambitions dissonantes. Comme l'ensemble de la fratrie, elle passera un

« J'ai pris conscience que sans papa, la cuisine telle qu'on la connaît aujourd'hui n'existerait tout simplement pas. »

Bérangère Loiseau

baccalauréat littéraire chez les sœurs. Côté langues, en plus du latin, ce sont l'anglais et l'espagnol qui auront ses faveurs. « Chaque fois que je l'emmenais dans un déplacement Relais & Châteaux, j'étais surprise par sa capacité d'adaptation. Comme son père, partout elle était chez elle et savait se faire aimer. Son anglais parfait était d'ailleurs le meilleur des passeports pour bavarder avec tout le monde ». Pendant l'année de son baccalauréat, Blanche se rend aux portes ouvertes des deux meilleures écoles de cuisine françaises : l'Institut Paul Bocuse et l'École Ferrandi à Paris. Elle tombe sous le charme de l'institut basé à Écully, dans le Grand Lyon. « J'ai eu un véritable coup de foudre pour ce château à la Poudlard. J'ai de suite ressenti l'esprit famille des lieux, avoue-t-elle. L'ambiance, les tenues, le respect, l'exigence, les professeurs meilleurs ouvriers de France... tout m'a conquis ». C'est ainsi que baccalauréat en poche, de 2013 à 2018, elle rejoint les bancs de l'Institut Paul Bocuse. Le site compte plus de 300 élèves motivés de 50 nationalités différentes. Elle obtient d'abord un Bachelor en arts culinaires et gestion de restaurant, « une formation très concrète avec comptabilité, RH... très adaptée au milieu professionnel », qu'elle complète, sur un an, par un master en leadership et innovations culinaires, dont les cours sont donnés uniquement en anglais. « Axé très finances, avec quasiment plus de cuisine, il avait pour objectif d'affiner mon expertise tech-

nique en adoptant un regard stratégique sur le secteur culinaire et les tendances de demain. Délivré en partenariat avec l'université Haaga Helia de sciences appliquées, ce cursus me permet de voyager en Norvège et Finlande », évoque la jeune femme. « Très tôt Blanche a demandé à faire des stages dans les cuisines. À 15 ans à Saulieu, à 16 ans en pâtisserie chez Raymond Blanc, à Oxford, à 17 ans... », égraine sa mère, mais c'est en 2014, qu'elle goûte à sa première expérience d'envergure en pâtisserie et cuisine au restaurant deux étoiles Lasserre à Paris. « Une maison d'histoire et de tradition française : queue de pie et gants blancs ». En 2016, elle passe six mois chez les frères Roca en Espagne, pour une toute autre expérience, celle d'une cuisine moléculaire des plus modernes. L'établissement étoilé accueillait 30 jeunes du monde entier dans une

ambiance très « auberge espagnole ». « J'ai utilisé pour la première fois un lyophilisateur... Il y avait un employé à temps plein dédié à la création ! J'ai dégusté des poireaux qui tombaient en poudre dans la bouche : saisissant ! », raconte Blanche avec gourmandise. En 2019, c'est l'auberge La Fenière qui l'accueille dans le Luberon, l'endroit de France qui connaît le plus d'ensoleillement à l'année. Sur place, le dépaysement n'est pas que météorologique, il est également total en cuisine, où la cheffe une étoile Nadia Sammut pratique une cuisine et une pâtisserie assez « radicale » sans lactose et sans gluten. Allergique à ces substances, cette chimiste de formation entre en 2014 dans l'entreprise familiale étoilée depuis 1995. Aidée par sa mère Reine Sammut en cuisine, elle parvient à conserver le précieux macaron, faisant de l'établissement le premier restaurant gastronomique français sans gluten ni lactose. « J'ai beaucoup appris sur les différentes farines, leurs comportements. Comme la farine de riz qui a tendance à se séparer, celle de châtaigne qui mélangée à l'eau donne de la crème, le sarrasin qui présente beaucoup de tension... ». Enfin, fin 2019, cette passionnée de Japon, réalise le rêve d'une excursion culinaire d'un an, sur les routes du seul autre pays, après la France, à avoir sa cuisine inscrite, par l'Unesco, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Sa pérégrination se fera sur le thème des restaurants kaiseki réputés, qui prati-

quent une forme de repas traditionnel, d'avant la cérémonie du thé, qui repose sur une succession de petits plats servis dans un ordre très précis et sur un tempo millimétré. Le tout basé sur la saisonnalité avec la présence d'ingrédients phares et locaux dont notamment des petits poissons. Ces codes concernent également les contenants (la vaisselle change à chaque saison) et l'art floral. « Ce sont des restaurants de la haute gastronomie ancestrale japonaise. Normalement, ils n'accueillent ni femmes, ni étrangers. J'ai eu beaucoup de chance d'être acceptée ». Le premier chef à la recevoir est Aoyagi qui possède un restaurant à Tokyo. « Il connaissait bien papa pour avoir réalisé des repas à quatre mains à la télé japonaise. Il adore la France et a trois filles dont une, la plus jeune, a connu Bérangère ». Suivront : Zeniya à Kanazawa (deux étoiles), Kitcho dans le quartier nature Arashiyama de Kyoto (trois étoiles) et Usikifugu Yamadaya à Tokyo (deux étoiles). « En France, il y a un attachement aux goûts marqués. Au Japon, tout est dans l'élégance de la simplicité, dans l'art du minimalisme et de la symbiose, dans la pureté. Le riz, par exemple, est là-bas un monde en lui-même... », développe Blanche Loiseau, revenue en France en octobre 2020. Depuis juin, elle a rejoint la brigade de Patrick Bertron au Relais, comme demi-chef de partie tournant, afin d'appréhender l'ensemble des postes. « Aujourd'hui, il est celui qui mieux que personne, peut transmettre à ma fille la quintessence de près de 40 ans d'esprit Loiseau. Sa générosité et sa rigueur permettront une collaboration féconde qui un jour ouvrira un nouveau chapitre... », témoigne Dominique Loiseau.

JAMAIS RIEN NE L'EMPÊCHE, LOISEAU, D'ALLER PLUS HAUT...

Ce nouvel élan familial, qui inscrit les initiales B.L. dans le temps, porte en lui de nouvelles ambitions, ancrées dans la démarche de celui qui a révolutionné, il y a bientôt 40 ans, la gastronomie (pureté du goût, authenticité du produit) et le savoir-vivre à la française (convivialité et excellence). « Recensés sur le site internet de la « Vallée de la gastronomie », qui va de la Norvège jusqu'en Italie, nous sommes aujourd'hui idéalement placés. Saulieu fait même partie des rares « Expériences remarquables » entre Dijon et Marseille. Ce qui nous offre une communication exceptionnelle sur le plan international », affirme Dominique Loiseau.

Un très haut niveau, plus que jamais au cœur de l'approche stratégique de cette nouvelle équipe, recomposée autour de Dominique Loiseau, riche de projets de développement, comme l'ouverture d'un nouvel hôtel à Dijon ou encore l'exploitation des près de 46 hectares du Domaine des Deux Étangs dans le Morvan, acquis par le groupe en 2016. « Si aujourd'hui, le site accueille des ruches, dont le miel incomparable régale nos clients au Relais ainsi qu'un verger conservatoire, il pourrait devenir à terme une bulle de nature exceptionnelle à seulement deux heures de Paris, avec ici des cabanes dans les arbres, là quelques chambres de standing face à l'étang, ou encore un concept autour de la sylvothérapie... Tout est possible ! », conclut Dominique Loiseau.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

◆ bernard-loiseau.com/fr

Bastien, Blanche, Bérangère et Dominique Loiseau, ouvrent ensemble un nouveau chapitre pour le groupe Bernard Loiseau. Baptisé Ancrage 2023, il voit la nouvelle génération s'impliquer plus que jamais dans l'aventure extraordinaire lancée par leur père, il y a plus de 45 ans. Bérangère prend ainsi la vice-présidence du groupe, Bastien en devient l'administrateur et Blanche s'installe en cuisine au côté du chef Patrick Bertron au Relais à Saulieu. Un nouveau cap qui méritait bien un portrait au format exceptionnel, à découvrir en pages intérieures, folios 20 à 23.

Initials B.L.

« Il y a encore un an,
je n'aurais pas imaginé
que mes deux filles
s'installeraient à Saulieu ».

Dominique Loiseau

